

INSTABILITÉ EN AFRIQUE - EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

# La mère des batailles

L'AFRIQUE FACE À L'ÉPIDÉMIE  
DES COUPS D'ÉTAT

Les vraies solutions  
identifiées



Illustration

P. 4

VOTE BUDGET MINISTÈRE  
DES PÊCHES...

Le Port de Dakar  
au cœur des débats



P. 5

TOURISME

Le Sénégal veut  
atteindre 3 millions  
de visiteurs

P. 7

TRAFIC DROGUE DURE HAUTE MER

2,975 tonnes de  
cocaïne saisies



P. 2



P. 3

Comment éviter la malédiction des ressources naturelles ?

Jean-Marc Gravellini : "45 États africains dépendent à plus de 70 % des exportations de matières premières."

La situation ubuesque du Nigéria qui subventionne son propre pétrole pour le rendre accessible. Ismaïla Madior Fall plaide pour l'institutionnalisation du forum de Dakar.

TRAFIC DE DROGUE DURE EN HAUTE MER

2,975 tonnes de cocaïne saisies



Dans le cadre de leur mission de sécurisation en pleine mer, l'une des vedettes de la marine sénégalaise a intercepté, la nuit du lundi au

mardi derniers, un bateau suspect. Sa fouille a permis à cette entité de la "Grande muette" de découvrir une substance blanche semblable à de la cocaïne. Suffisant pour

qu'elle interpelle les occupants au nombre de dix avant de les acheminer dans les locaux de l'Unité mixte de contrôle des conteneurs (UMCC) une unité qui regroupe à la fois des éléments de la police nationale, de la gendarmerie et de la douane. Le contrôle de cette substance par des unités d'élite a confirmé qu'il s'agit bel et bien de la cocaïne. La pesée fait état de 2,975 t de drogue dure.

Selon nos sources, les suspects sont en garde à vue dans les locaux de l'UMCC pour les premières investigations. Après ce stade, confient nos interlocuteurs, ils seront transférés à la Direction de l'Office central pour la répression du trafic illégal de stupéfiants (Doctis). Les hommes du commissaire Ndiaré Sène, patron de la police des drogues, vont se charger de la suite de cette enquête. À l'issue, on aura des réponses aux questions ayant trait à l'origine, à la destination du produit prohibé... D'autres sources avancent que parmi les suspects, il y a des Sénégalais, des Bissau-Guinéens.... Affaire à suivre. ■

CORED

Depuis quelques jours, les hommes politiques sénégalais semblent être dans une course effrénée à la remise des parrainages. Une course surtout aux chiffres avec le concours des médias. "Le Conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias (Cored) constate la récurrence de la publication de chiffres se rapportant au nombre de parrainages déposés au profit de tel ou tel autre candidat. Le Cored déplore que les organes de presse publient ces chiffres sans que les journalistes aient réellement la possibilité de procéder à la vérification de telles informations", lit-on dans un communiqué reçu à "EnQuête". "Le Cored invite les médias à utiliser avec plus de précautions de tels chiffres et l'interprétation que les différents acteurs en compétition en font. Dans ce contexte préélectoral, le Cored attire l'attention des confrères sur les risques de manipulation de la part d'acteurs politiques et les appelle à plus de discernement devant des sources douteuses, à faire preuve de plus de professionnalisme pour un traitement plus rigoureux de certaines informations", ajoute-t-on dans la note. "Par ailleurs, le Cored a aussi noté la publication de sondages électoraux alors que c'est formellement interdit par la loi au Sénégal depuis 1986, qui stipule que 'la publication ou la diffusion de tout sondage d'opinion ayant un rapport direct ou indirect avec un référendum ou une élection réglementée par le Code électoral, est interdite à compter de la date de publication au 'Journal officiel' du décret portant convocation du corps électoral jusqu'à la publication définitive des résultats du scrutin". Ainsi, le tribunal des pairs "exhorte les médias à ne pas accepter d'être de simples caisses de résonance des acteurs politiques en cette période sensible. Le rôle des médias est plutôt d'ai-

der le citoyen à se forger une opinion et faire son choix. En cas de manquement à l'avenir, l'organe d'autorégulation se réserve le droit de saisir son tribunal des pairs".

RENAISSANCE CITOYENNE

Le leader du Mouvement pour la révolution citoyenne (MRC), lancé le 16 juillet dernier, va à la rencontre des Sénégalais. "L'objectif était de recueillir leurs parrainages. Conçu à l'origine comme un procédé démocratique de légitimation de candidatures, l'esprit du parrainage est hélas dévoyé par l'activisme politicien, la distribution de billets de banque, de promesses de financement de projets, d'enrôlement dans de système d'aide sociale et autres", lit-on dans un communiqué reçu "EnQuête". Dans ce cadre, il a pu recueillir avec la contribution active de ses militants et sympathisants un nombre très important de parrains (89,5 % du nombre maximum de parrains requis), dit-il. Par ailleurs, "après de larges concertations avec toutes les instances du MRC et nos alliés notamment le mouvement 'Perspectives 2024', nous annonçons officiellement la décision de défendre, de sécuriser et de soutenir la candidature de Monsieur Bassirou Diomaye Faye, pour un véritable changement dans la gouvernance de notre cher pays qui a tout, mais manque presque de tout", annonce-t-il.

GINGEMBRE LITTÉRAIRE

Ce 1er décembre, la place du Souvenir africain accueillera la 5e édition des conférences du Gingembre littéraire sur "Le vivre-ensemble". Elle est organisée par l'association Continent Premier. "Cette année, la thématique porte sur 'Quelle gestion foncière et des ressources naturelles pour un développement durable et inclusif', qui se tiendra le vendredi 1er

décembre 2023, à la place du Souvenir africain à Dakar. Le colloque démarre, le matin, à 10 h précises, autour de deux grands panels suivis d'une séance de questions-réponses avec le public", informe-t-on dans un communiqué reçu à "EnQuête". "Cette rencontre qui rassemblera des intellectuels de haut niveau et d'envergure internationale, des ambassadeurs, artistes, étudiants, élèves, journalistes, public divers, permettra d'identifier des opportunités, défis et perspectives liés notamment à l'exploitation du gaz et du pétrole sénégalais. Après les mémorables succès des quatre précédentes éditions organisées à Dakar, Saint-Louis et Rufisque (2022), Thiès, Mbour et Diass (2021), Sédhiou et Ziguinchor (2020) faisant écho à la première et historique édition du Gingembre littéraire organisée en novembre 2019 dans les villes de Dakar, Rufisque et Saint-Louis", ajoute-t-on. Par ailleurs, il est rappelé que "le Gingembre de Continent Premier veut poser un cadre instructif, un débat serein et utile sur la question des ressources naturelles, notamment le gaz, le pétrole, mais aussi l'eau, le foncier et l'impact de l'exploitation diverse des ressources sur le cadre de vie des Sénégalaises, Sénégalais et leur impact économique et social. Quelle est la résultante de l'exploitation de ces ressources sur le vivre-ensemble?".

PRIX DÉCOUVERTES RFI

Les chanteurs sénégalais Amadeus, de son vrai nom Saliou Samb, et sa compatriote Josianne Coly alias "Jozie" font partie des 10 sélectionnés pour la finale du Prix Découvertes 2023 de Radio France internationale (RFI), a appris l'APS. Les autres chanteurs sélectionnés sont : Aynah (Madagascar), Espoir la Tigresse (Gabon), Jessy B (Congo), Kaya Byinshii (Rwanda), Lil K HPB (Burundi),

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

SaytuSen2024 mise sur pied

#SaytuSEN2024 vient de voir le jour. L'information est donnée dans un communiqué reçu hier à "EnQuête". Cette plateforme est "une alliance de vérificateurs de faits pour lutter contre la désinformation, à quelques mois de l'élection présidentielle de février 2024 dans ce pays". Elle est constituée de médias et d'acteurs de la société civile au Sénégal.

"Depuis des mois, les médias et les réseaux sociaux sont submergés de récits ou contenus destinés à promouvoir ou à disqualifier des programmes politiques, des individus ou des groupes politiques. Certaines de ces allégations et contre-allégations, sans aucune base factuelle, présentent des risques pour la paix et à la cohésion sociale au Sénégal", indique-t-on dans la note.

Il est également expliqué que "pour les acteurs réunis au sein de l'alliance, la manipulation électorale et la désinformation peuvent influencer le choix des électeurs et entacher la sincérité du scrutin. Il a été prouvé que la désinformation a affecté des processus électoraux dans plusieurs pays et le Sénégal n'est pas à l'abri de tels risques. Plus l'échéance de la Présidentielle au Sénégal approche, plus le risque de circulation de fausses nouvelles ou de faux contenus s'intensifie".

Par ailleurs, Africa Check est à l'origine de l'initiative avec la

Maison des reporters, Sétanal Média, Ouestaf News, "EnQuête", l'École supérieure de journalisme, des métiers de l'Internet et de la communication (E-jicom), Divan citoyen et Sénégal Vote. Ils "se sont ainsi associés pour endiguer la propagation de la désinformation autour de l'élection présidentielle de 2024. Ces entités conviennent, à travers l'alliance de vérification des faits #SaytuSEN2024, de produire et diffuser des contenus de vérification des faits, dans le respect du Code de la presse du Sénégal et du Code de principes de l'International Fact-Checking Network (IFCN)", ajoute-t-on.

Dans le communiqué, il est déclaré que "les articles produits dans le cadre de #SaytuSEN2024 seront disponibles sur les plateformes des différentes entités qui composent l'alliance. Un rapport d'activités incluant les tendances en matière de désinformation qui auront marqué la période électorale sera également publié à la fin du processus".

Par ailleurs, souligne-t-on dans la note, "l'alliance de vérification des faits en vue de l'élection présidentielle de 2024 a été lancée le 1er novembre 2023, pour une durée de six mois. Le hashtag #SaytuSEN2024 est inspiré de la langue wolof. 'Saytu' signifie notamment veiller sur, scruter, vérifier". ■



Amadeus

Niaka Sacko (Mali), Oprah (Côte d'Ivoire) et Queen Rima (Guinée), a annoncé RFI dans un communiqué de presse. Selon le document, les 10 finalistes ont été choisis par un comité de sélection interne. Ils seront soumis au vote d'un jury d'experts, présidé par le rappeur français d'origine guinéenne Black M de son vrai nom Alpha Diallo, en présence de Juliette Fievet et Claudy Siar de RFI et France 24, et de Laurence Aloir (RFI). Le public peut aussi voter pour son artiste préféré jusqu'au 11 décembre prochain, fait savoir la même source. Elle indique que le lauréat du Prix Découvertes 2023 RFI sera connu le 13 décembre prochain lors d'une édition spéciale sur la radio mondiale. Créé depuis 1981, le

prix Découvertes RFI met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Au cours des années, il a été attribué à des artistes tels que Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi, Naby, Maréma (Sénégal), Souli Bang's (Guinée), Céline Banza (RDC) Alesh (RDC) et Black AD (Mali).

ENQUÊTE

Publications - Société editrice  
Aéroport Yoff-Dakar  
Tél. 77 849 31 49  
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général :  
**Mahmoudou Wane**  
Directeur de la Rédaction :  
**Gaston Coly**  
Rédactrice en chef :  
**Bigué Bob**  
Grand Reporter :  
**Mor Amar**  
Chef de desk Sports :  
**Louis Georges Diatta**

Rédaction :  
Aida Diène, Lamine Diouf,  
Amadou Fall, Maguette Ndao,  
Babacar Sy Sèye, Cheikh Thiam  
Correcteur :  
Gaston Steve Coly

Directeur artistique :  
**Fodé Baldé**  
Maquette :  
**Penda Aly Ngom Sène**

Service commercial :  
**enquete.commercial@gmail.com**  
Tél : 77 849 31 49  
Impression : AFRICA PRINT

INSTABILITÉ EN AFRIQUE

# Les ressources naturelles, la mère de toutes les batailles

La recherche de la paix s'accompagne d'une redistribution équitable des ressources en commun. Telle est l'un des enseignements que l'on peut tirer d'un panel sur la gouvernance des ressources naturelles en Afrique, lors du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité.



LAMINE DIOUF

Pétrole, gaz, or, cobalt, lithium, etc. C'est en étant assise sur de l'or que l'Afrique éprouve toutes les peines du monde à amorcer son développement. Si ses ressources naturelles profitent aux plus grandes firmes internationales, elles ne servent pratiquement que miettes et conflits aux populations des zones où elles sont produites. Au Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité qui s'est tenu les 27 et 28 novembre 2023, un panel a été consacré à la "Gouvernance des ressources naturelles de l'Afrique : entre convoitises, instabilité et interventions extérieures". Des spécialistes assurent qu'une meilleure implication des populations locales dans la gestion des ressources est essentielle pour maintenir les conditions d'évitement de nombreux conflits.

Il ressort des interventions des spécialistes qu'en Afrique, les conflits sont très souvent corrélés avec les ressources naturelles, au point que l'on parle d'une malédiction des ressources naturelles.

Ancien ministre de l'Énergie et des

Mines du Burkina Faso, Bachir Ismaël Ouédraogo déplore que des régions entières donnent de la ressource pour tout un pays et se retrouvent sans emplois ni infrastructures sociales (routes, électricité, commodités, etc.) pour améliorer leurs conditions de vie. "En même temps, retient-il, ces populations voient les montants vertigineux qui sont tirés de l'exploitation de leur sous-sol. C'est ce qui crée un sentiment d'injustice à l'origine des rébellions. Voilà la source de tous les problèmes que nous vivons à l'image du terrorisme et tout ce qu'il y a comme instabilité qui suivent nos ressources minières".

## Les sentiments d'injustice souvent à l'origine des conflits

Pour le ministre burkinabé, l'on peut dire la même chose au plan étatique. Pour l'illustrer, Bachir Ismaël Ouédraogo explique la gestion de l'exploitation du pétrole dans un pays comme le Nigeria : "Vous prenez le net entre l'exportation du fuel et les importations de pétrole raffiné, l'État se retrouve à subventionner la consommation du produit qui provient du sol nigérian. En lieu et place des

bénéfices que devrait réaliser l'État pour l'exploitation du pétrole, le gouvernement se retrouve à rechercher des ressources ailleurs pour investir dans l'accessibilité des produits pétroliers".

La majeure partie des constitutions africaines consacre les ressources naturelles comme la propriété des peuples. Mais ces derniers sont loin d'être les premiers servis. Et, rappelle le docteur Pape Fara Diallo, "l'évaluation de l'indice de gouvernance des ressources naturelles de NRG1 montre que dans tous les pays évalués en Afrique subsaharienne, à l'exception de deux d'entre eux, il existe un écart net entre les règles établies et les pratiques en matière de gouvernance des ressources extractives". Dans ces conditions, ajoute le chef du Département de science politique de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, la corruption, l'inefficacité de l'utilisation des fonds alloués aux collectivités territoriales peuvent fortement réduire, voire rendre illusoire la possibilité des populations de profiter de leurs ressources.

En raison de ces pratiques, les pertes sont considérables. Selon Jean-Marc Gravellini, chercheur associé à l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris) en France, "sur 54 États africains, 45 dépendent à plus de 70 % des exportations de matières premières. En 2005, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a estimé que du fait de la complexité des contrats, ces pays perdent environ 50 milliards de dollars par an".

## Former les ressources humaines pour défendre les intérêts locaux

Pour inverser la tendance, les spécialistes s'accordent sur l'impératif d'améliorer les questions de la gouvernance. Pour Bachir Ismaël Ouédraogo, "nous avons besoin d'une vision et d'un leadership pour négocier des contrats qui profitent d'abord aux intérêts africains. Former les

jeunes dans le domaine de nos ressources afin qu'ils puissent s'aguerrir et défendre les intérêts nationaux lors des négociations de contrats avec les firmes internationales".

Une autre nécessité est l'implication des populations et de la société civile à la fois dans l'élaboration, la gestion des revenus extractifs et les questions de gouvernance.

Mais, souligne le docteur Pape Fara Diallo, "le premier problème qu'il faut régler est d'extirper la négociation, la validation et l'octroi des contrats extractifs du seul périmètre du pouvoir discrétionnaire du président de la République".

Sur cette question, le Sénégal est sur la bonne voie, reconnaît le représentant du comité national ITIE Sénégal. Ceci, en opérant des réformes dans la loi sur la répartition des revenus issus des hydrocarbures pour mettre en place une commission de négociation et de validation des contrats.

Bien que la représentation de l'Assemblée nationale dans cette commission soit à saluer, l'incohérence soulignée par le Dr Diallo est l'absence des collectivités locales des zones extractives.

## Une carte extraordinaire à jouer sur la transition écologique

Tout ceci se fonde sur une vision stratégique et planificatrice soulignée par Jean-Marc Gravellini, à travers la réalisation des infrastructures indispensables, la formation des jeunes et la mise en place d'un environnement indispensable à l'investissement. D'autant plus que, souligne le chercheur, "l'Afrique a une carte maîtresse à jouer dans l'accompagnement de la question de la transition énergétique. Il y a de nombreuses ressources en Afrique qui sont déjà indispensables pour la transition écologique, ce qui constitue un enjeu considérable pour le continent et pour la planète. En quelques jours, si l'Afrique utilisait le potentiel de l'énergie solaire, les besoins de la planète pourraient être satisfaits. Des techniques existent pour transformer en hydrogène de l'énergie produite à partir d'énergie solaire".

Bientôt, les États africains n'auront même plus le choix. En 2050, plus de 70 % de la population africaine aura moins de 35 ans. Pour anticiper et trouver des emplois à cette jeunesse, "une meilleure prise en charge de l'exploitation des ressources naturelles permettra au gouvernement africain de faire une meilleure prise en charge des problèmes qui peuvent arriver avec l'exposition de la jeunesse", souligne Jean-Marc Gravellini.

Fort de son expérience à la tête du ministère de l'Énergie et des Mines du Burkina Faso, Bachir Ismaël Ouédraogo donne un conseil avec ces hydrocarbures : "Il faut transformer les ressources sur place. Au lieu d'exporter du GNL (gaz naturel liquéfié), le Sénégal devrait travailler à être un hub de métallurgie pour tous les pays de la sous-région ouest-africaine. Les Africains doivent comprendre que la solution viendra de notre collaboration et de l'investissement internes. Ces intérêts communs vont nous faire réfléchir à deux fois avant de nous faire la guerre". ■

## ZIGUINCHOR - PARRAINAGE AMADOU BA Déclat républicain se positionne comme force politique

À en croire son président Taïbou Diédhiou, le mouvement politique Déclat républicain, proche de la mouvance présidentielle, vient de remettre au ministre Doudou Ka, pour le compte du candidat Amadou Ba, une liste de 24 946 parrains.



À l'instar des autres régions du pays, le processus de parrainage se poursuit à Ziguinchor où les partis et autres mouvements de soutien, notamment de la mouvance présidentielle rivalisent d'ardeur parce que trouvant, dans ce processus, un moyen de montrer, à la face de tous, leur représentativité au niveau régional comme national.

Pour rappel, la coalition Benno Bokk Yaakaar a assigné à la région de Ziguinchor un quota de 75 000 parrains répartis comme suit : 40 000 pour le département de Ziguinchor, 23 000 pour Bignona et 12 000 pour Oussouye. À lui seul, le mouvement Déclat républicain and Joobo vient de remettre, hier, au ministre Doudou Ka, par ailleurs président de la coalition Doggu pour le Grand Sénégal, 24 946 parrains qu'il est allé recueillir un peu partout sur le territoire national. "Nous avons obtenu 7 329 à Ziguinchor, 3 607 à Bignona, 6 279 à Dakar, 1 061 à Pikine, 335 à Keur Massar, 540 à Rufisque, 1 894 à Thiès, 1 304 à Mbour, 290 à Kolda, 1 770 à Sédhiou, 487 à Goudomp et 50 à Saint-Louis", a informé Taïbou Diédhiou.

L'ancien adjoint au maire de Ziguinchor sous l'ère Abdoulaye Baldé, qui a quitté les rangs de l'Union des centristes du Sénégal (UCS) en septembre 2022 pour porter sur les fonts baptismaux le mouvement Déclat républicain en vue "d'un changement générationnel", précise avoir collecté ces parrains pour le compte de Doudou Ka qui les versera ensuite dans l'escarcelle du candidat de la mouvance présidentielle, le Premier ministre Amadou Ba.

"Doudou Ka nous a donné comme instruction de collecter pour Amadou Ba. Notre objectif, désormais, est de faire en sorte qu'au moins 80 % des parrains puissent voter pour notre candidat", a-t-il ajouté. À l'en croire, son mouvement va investir le terrain politique, conformément à la volonté de Doudou Ka, pour convaincre les populations sur la nécessité de voter pour le Premier ministre qui, au demeurant, est le meilleur candidat à la Présidentielle de février prochain. ■

HUBERT SAGNA (ZIGUINCHOR)

## Ismaïla Madior Fall plaide pour l'institutionnalisation du forum de Dakar

Le Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité s'est clos hier. Cette neuvième édition est la dernière organisée sous la présidence de son créateur Macky Sall.

Selon le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur qui a présidé la cérémonie de clôture, cette 9e édition ne devrait pas être la dernière tout court. "Il n'y a pas de doute que le forum va survivre à son initiateur le président Macky Sall. Il devrait être comptabilisé parmi son legs aux générations futures. Ce forum, bien qu'initié par le Sénégal, appartient maintenant à toute l'Afrique", assure Ismaïla Madior Fall.

Pour y parvenir, le chef de la diplomatie sénégalaise a annoncé une réflexion sur une possible institutionnalisation de ce rendez-vous de Dakar : "Quel format institutionnel devrait revêtir le forum ? Un think tank sur les questions de sécurité, un institut, une fondation, une université ou simplement comme c'est le cas actuel, un cadre d'échange annuel sur les questions de paix et de sécurité", suggère Ismaïla Madior Fall.

L'institutionnalisation permettra de dégager un budget pour l'organisation de cet événement qui est jusqu'ici financé par de bonnes volontés dont le Japon, la France et l'Arabie saoudite, entre autres. ■

L. DIOUF

L'AFRIQUE FACE À L' "ÉPIDÉMIE" DES COUPS D'ÉTAT

# La bonne gouvernance et l'État de droit comme "ciment" d'une démocratie forte et viable

La contagion des coups d'État ou putschs en Afrique de l'Ouest pose un grand défi pour la préservation de la démocratie et de l'État de droit dans notre continent. La dernière tentative de coup de force en Sierra Leone, quelques mois après une élection présidentielle controversée, démontre que ce combat pour la préservation de la démocratie nécessite la vigilance des acteurs de la société civile et des démocrates.

MAMADOU MAKHFOUSE NGOM

Les discours des présidents sénégalais et mauritanien semblent prémonitoires, à l'occasion de la 9e édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité, avec comme thème "L'Afrique des potentiels et des solutions face aux défis sécuritaires et à l'instabilité institutionnelle".

En effet, à l'occasion de son discours, le président sénégalais, Macky Sall, a évoqué la responsabilité des élites africaines dans l'instabilité chronique sur le continent. Son homologue mauritanien Mohammed Ould Ghazouani de rappeler qu'il est urgent "pour les États africains, de redoubler d'efforts en vue de construire des États réellement de droit, de bâtir de véritables démocraties capables d'assurer dans la paix, la stabilité et la transparence, l'alternance au pouvoir".

Le meilleur moyen, pour le chef d'État mauritanien, de faire face à l'instabilité chronique qui menace nos États sujets à de multiples coups d'État.

Depuis 2020, plusieurs pays africains ont connu un renversement de leur leader : à l'été 2023, des coups d'État ont touché le Niger (26 juillet) et le Gabon (30 août). Le Burkina Faso (deux en 2022), la Guinée (2021) et le Mali (2020 et 2021) ont connu des putschs ayant conduit à l'instauration de juntas militaires au pouvoir. Dans les cas guinéen et gabonais, la mauvaise gestion des



affaires publiques, la corruption et le népotisme ont servi de substrat à un coup de force des militaires.

Gilles Yabi, directeur du think tank Wathi, invitait, en août dernier, à faire une différenciation entre les divers coups de force en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. "Pour autant, il faut se méfier de la théorie de la contagion, chaque pays a sa propre histoire, le Gabon n'est pas le Niger, qui lui-même n'est pas le Mali, chaque coup d'État y a eu des ressorts très différents. Au Gabon, est mis fin à une dynastie de 55 ans ; au Niger, des militaires installés au cœur du pouvoir et mécontents des orientations prises par le pouvoir civil et/ou de leur marginalisation ont pris les devants ; au Mali, un premier coup d'État renversait le président Ibrahim Boubacar Keita (IBK) pris dans une impasse sociale, politique

et sécuritaire avec une forte menace djihadiste", analysait-il dans une interview avec "Les Échos".

## Tentative de coup de force en Sierra Leone, couvre-feu nocturne

Des discours des chefs d'État sénégalais et mauritanien qui font écho à la crise sécuritaire qui secoue la Sierra Leone où le gouvernement de Freetown a hésité à qualifier l'attaque de dimanche dernier contre des baraquements militaires, une armurerie, des centres de détention à Freetown, de tentatives de coup d'État. L'identité des assaillants n'a pas été révélée par les autorités sierra-léonaises. Selon le gouvernement, il s'agissait d'une opération pour "subvertir illégalement et renverser le gouvernement démocratiquement élu". Le ministre de

l'Information Chernor Bah d'ajouter que la plupart des meneurs de ce coup de force sont soit en détention, soit en fuite.

De ce fait, une liste d'une trentaine de personnes (civils et militaires) a été publiée par les autorités qui révèlent que la traque se concentre sur le quartier résidentiel Allen Town, où deux véhicules contenant des armes ont été récupérés lundi. La traque s'étend même à l'extérieur de la ville, jusqu'à Koya, à environ 40 km. Au moins, 13 soldats fidèles au gouvernement ont été tués et huit autres blessés à la suite de ces incidents. Quatre assaillants ont été abattus. Les autorités n'ont fourni aucune précision sur les instigateurs des événements qui ont secoué la capitale ou sur leurs motivations.

Un couvre-feu nocturne de 21h00 à 06h00 heure locale/UTC dans tout le pays jusqu'à nouvel ordre. Ces attaques s'inscrivent dans un contexte politique sierra-léonais marqué par de fortes tensions. En effet, les dernières élections générales de juin 2023, qui ont assuré la réélection de Julius Maada Bio pour un 2e mandat avec 56,17 % des voix, ont été vivement contestées par l'opposition. Cette dernière avait dénoncé des fraudes et un manque de transparence dans le décompte des voix. Les observateurs étrangers ont, par exemple, dénoncé des incohérences, ainsi que des actes de violence et d'intimidation.

Le principal parti d'opposition, le

Parti du congrès de tout le peuple (APC) qui a dénoncé des élections truquées, a décidé de boycotter le Parlement et les conseils locaux. Après une médiation du Commonwealth, de l'Union africaine et de la CEDEAO, les deux partis ont convenu d'un accord en octobre dernier, l'APC renonçant à son boycott en échange de la fin des détentions et des affaires judiciaires contre les opposants.

## Les coups de force militaire symbole d'une déliquescence du régime démocratique

Cette nième tentative de coup de force en Sierra Leone témoigne d'une forte déliquescence de l'État de droit et de la démocratie. Les élites subsahariennes accusées de mettre en œuvre des stratégies antidémocratiques pour se maintenir au pouvoir peinent désormais à légitimer leur pouvoir aux yeux des populations. Ces dernières qui dénoncent la mauvaise gouvernance, le népotisme et la corruption voient rapidement dans l'armée un recours pour rétablir la justice sociale et la cohésion sociale. Les coups d'État constitutionnels viennent anéantir toute volonté des peuples à préserver le rêve démocratique qui, souvent, rime avec mauvaise gouvernance et corruption.

Leonard Mbulle-Nziege, analyste de recherche chez Africa Risk Consulting (ARC) et Nic Cheeseman, professeur de démocratie à l'université de Birmingham, au Royaume-Uni indique, souligne qu'il est peu probable que les prises de pouvoir militaire constituent un moyen efficace de sortir de cette dangereuse spirale, car chaque coup d'État affaiblit les institutions démocratiques et réaffirme le pouvoir de l'arme à feu au détriment du pouvoir des urnes. D'après lui, il faudra donc mettre en place des institutions démocratiques plus fortes, capables de résister aux manipulations des dirigeants politiques, et non des institutions autoritaires qui excluent les citoyens et vont à l'encontre de leurs aspirations. ■

PRÉSIDENTIELLE 2024

# Alioune Sarr dévoile son programme

Alioune Sarr, candidat à la Présidentielle de 2024, a dévoilé son programme, ce mardi. L'ancien ministre a aussi fait savoir que son congrès d'investiture se tiendra le 2 décembre à Thiès.

MAMADOU DIOP

Pour que nul n'en ignore, Alioune Sarr, président de la coalition Alioune Président 2024 (Cap 2024), se veut un candidat de rupture. Dans cette optique de changement de paradigme, cet ancien membre de BBY a fait part de son offre programmatique, ce mardi, dans les locaux de la Maison de la presse Babacar Touré.

"Certes, notre pays a des acquis, construits de génération en génération. Chaque chef de l'État a apporté une contribution au développement de notre cher pays. Mais il ne s'agit plus de faire dans la continuité ni de faire de la continuité, mais plutôt de procéder à de très profondes ruptures et des réformes majeures : institutionnelles, économiques, sociales et politiques", a déclaré Alioune Sarr.

Selon l'ancien ministre, cette rupture

avec ces différents régimes devrait se matérialiser avec un ensemble de réformes.

Sur le plan économique notamment, M. Sarr voudrait que le Sénégal prenne enfin son envol industriel ; unique voie, selon lui, susceptible d'engendrer des milliers d'emplois. "Si je suis élu président de la République en février 2024, je ferai voter au Parlement une loi d'orientation qui transforme sur le sol du Sénégal toutes les ressources naturelles, minières, énergétiques extraites de notre sous-sol : raffinage de l'or à Kédougou qui sera un comptoir international pour l'or ; l'exploitation du fer de la Falémé qui fera de Tambacounda une région sidérurgique majeure et de montage de véhicules et de matériels électroménagers".

Pour le secteur primaire, qui constitue aussi un pilier essentiel de son programme, Alioune Sarr vise "l'abondance agricole, grâce à une mise en valeur

d'une agriculture résiliente et durable avec un aménagement de 300 mille hectares agricoles (de Kolda, Ziguinchor à Sédhiou, en passant par Bakel, le bassin arachidier jusqu'à Saint-Louis) pour notre souveraineté alimentaire : riz, blé, maïs, huile d'arachide, lait et viande".

Cette approche, selon lui, devrait avoir un impact de "près de mille milliards de francs CFA sur le déficit de la balance commerciale du Sénégal. Et selon toujours l'ancien ministre du Tourisme, "des millions d'emplois seront créés dans la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire : production, transformation et commercialisation".

## "Une assurance et une assistance médicale obligatoire pour chaque Sénégalais"

Le candidat de Cap 2024, dans son programme, accorde aussi une place

importante au système sanitaire. Monsieur Sarr souhaite que la santé du concitoyen prime sur les considérations pécuniaires. Il l'exprime en ces termes : "Si je suis élu président de la République en 2024, chaque Sénégalais pourra se soigner sans aucun paiement préalable, grâce à une assurance et une assistance médicale obligatoire dont bénéficiera chaque Sénégalais. Cette assurance sera financée, d'une part, par une partie de nos ressources publiques qui seront inscrites dans la loi de finances, la contribution des collectivités locales et des entreprises employeuses".

Sur le plan institutionnel, le candidat de "rupture" promet d'enclencher un certain nombre de réformes une fois élu. Alioune Sarr soutient qu'il faut promouvoir un système pour "l'incompatibilité entre les fonctions de président de la République et le statut de chef de parti ou de coalition de partis politiques".

Selon M. Sarr toujours, le chef de l'État ne devrait plus présider le "Conseil supérieur de la magistrature".

## L'hommage à la presse

Concernant un tout dernier point relatif au choix porté sur la Maison de la presse pour sa déclaration, le leader

de Cap 2024 révèle que c'est tout sauf un hasard. "En choisissant ce lieu fort symbolique pour notre démocratie, en lieu et place de notre siège à Dakar, j'ai voulu rendre un hommage appuyé à notre presse nationale qui a toujours été un acteur décisif dans toutes les batailles et les alternances démocratiques qui ont jalonné l'histoire politique de notre pays", a voulu clarifier Alioune Sarr.

"C'est aussi pour moi, poursuit-il, l'occasion de rendre un hommage à des pionniers de la presse qui ne sont plus parmi nous : Sidy Lamine Niassé, Babacar Touré, Soro Diop, Ndatté Diop ou Mame Less Camara".

Alioune Sarr a invité les médias à se tenir prêts afin de jouer pleinement leur rôle de gardiens de la démocratie, le jour du scrutin. "Je suis convaincu que pour ces élections de février 2024, votre contribution, chers amis journalistes, à l'image de vos illustres devanciers, sera comme d'habitude décisive pour ensemble, avec vous, préserver et consolider notre démocratie acquise de haute lutte par nos pères et que nous devons léguer à la prochaine génération, pour l'intérêt et pour la stabilité de notre cher pays le Sénégal". ■

VOTE DE BUDGET 2024 MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME

# Le port de Dakar au cœur des débats

Le vote du projet de budget 2024 du ministère des Pêches et de l'Économie maritime a donné lieu à de vifs débats sur la tension et les performances au port de Dakar, la cherté du poisson due aux pratiques illicites de pêche, la suspension des rotations Dakar - Ziguinchor du navire "Aline Sitoé Diatta", l'émigration irrégulière, entre autres.

AMADOU FALL

Le projet de budget 2024 du ministère des Pêches et de l'Économie maritime a été voté, hier, par l'Assemblée nationale. Il s'élève à 50 731 723 268 F CFA en autorisations d'engagement (AE) et 36 722 260 373 F CFA en crédits de paiement (CP). En commission, le ministre des Finances et du Budget a souligné que le plaidoyer du Parlement relatif à l'augmentation dudit budget a été pris en charge, puisque le budget est en hausse de 15,25 milliards en valeur absolue et 71 % en valeur relative, en passant de 21,47 milliards en 2023 à 36,72 milliards en 2024.

Dans le détail, Mamadou Moustapha Ba a expliqué cette hausse par l'inscription de nouveaux projets, dont le projet de géolocalisation des embarcations, le projet de gestion durable des pêcheries continentales, le renforcement de la liaison Dakar - Gorée et la réhabilitation et l'extension de l'École de formation maritime. Il s'y ajoute la hausse de la subvention des moteurs passant de 2 à 4,5 milliards F CFA, l'augmentation de la dotation des projets de gestion des ressources naturelles qui passe de 500 millions à 2,3 milliards F CFA, les travaux de réhabilitation des vedettes (950 millions à 3 milliards F CFA), la modernisation de la flotte pirogrière (200 millions à 1,2 milliard F CFA) et la prise en charge des arriérés de la dette due aux observateurs de pêche pour 1,106 milliard F CFA et le paiement de la contribution aux organisations internationales.

En commission comme lors des débats, il a beaucoup été question du Port autonome de Dakar, considéré comme un des poumons économiques du pays et qui a connu quelques tensions.

En effet, les parlementaires ont pointé certaines difficultés rencontrées par les usagers au PAD et qui sont principalement liées à la faiblesse de l'investissement de Dubaï Port World. Des tensions qui ont été résorbées grâce à l'intervention du directeur général du PAD, Mountaga Sy, dont les "efforts et le travail remarquable" ont été salués par les intervenants. Dans ce sens, ils se sont félicités des avancées enregistrées dans le décongestionnement du port grâce à Mountaga Sy, en magnifiant le mode de manutention qui permet de réduire les délais d'attente des navires et en saluant l'aménagement des espaces du PAD. Il s'y ajoute la finalisation de la convention collective, la hausse de la rémunération des travailleurs du port, la mise en place d'un plan d'urgence et l'acheminement des marchandises vers la plateforme industrielle de Diamniadio.

Selon les députés, il faut renégocier la convention avec DP World et assurer une gestion harmonisée, sur



Pape Sagna Mbaye

cette base, des autres ports du pays.

Le ministre des Pêches et de l'Économie maritime, Papa Sagna Mbaye a, dans ses réponses, rappelé le rôle important du Port autonome de Dakar qui, malgré les difficultés, est au cœur des activités du secteur de l'économie maritime. Lui aussi a magnifié le travail abattu par le directeur général pour le décongestionnement de l'enceinte portuaire et ses environs. Embrayant sur Dubaï Port World, il a d'abord indiqué que, selon les termes de l'accord de concession, l'Etat du Sénégal détient 40 % de l'actionnariat de cette entreprise au Sénégal. Ensuite, il a rejoint les parlementaires sur le fait que les difficultés rencontrées par le port sont consécutives au manque d'investissement du concessionnaire.

Toutefois, Pape Sagna Mbaye s'est félicité des discussions menées par le DG Sy avec tous les acteurs ainsi que des négociations avec DP World, pour faire du PAD une zone économique. D'autant que, souligne-t-il, désormais, aucun navire ne reste en rade plus de cinq jours (contre une moyenne de 45 jours auparavant). Il a aussi indiqué le nombre important de débarquements au port, avec une capacité d'un million cent mille conteneurs cette année. Il renseigne que le port, en 2023, connaît un surplus de trafic de 35 % par rapport à 2022.

Ensuite, le ministre a répondu aux interpellations sur les ports secondaires. Puisque les députés ont salué le démarrage des travaux du port de Ndayane qui va générer près de 100 000 emplois, avant de s'interroger sur l'ouverture du port de Ndashongha, l'état d'avancement des travaux du port de Bargny-Sendou et sur les raisons des blocages du dragage du port de Kaolack et des travaux du port de Kafountine.

En effet, s'agissant du port de Ndayane, Pape Sagna Mbaye a rap-

pelé qu'il s'agit d'un investissement de plus de 450 milliards de francs CFA. Concernant Kaolack, il a parlé d'un projet d'envergure avec des privés nationaux qui est en cours de finalisation. Par contre, pour Ndashongha, dit-il, les études bathymétriques sont terminées et qu'à partir de décembre 2023, des navires de sel de 50 000 t pourront y accoster. Ce faisant, il a souligné l'importance des ports secondaires qui vont connaître un essor considérable grâce au décret n°2023-353 du 21 février 2023 donnant la possibilité au directeur général du port de mener des actions pour leur développement, y compris des partenariats public-privé.

## Arrêt rotations du navire "Aline Sitoé Diatta" et émigration irrégulière

En commission comme lors des débats, il a beaucoup été question de la suspension des rotations Dakar - Ziguinchor du navire "Aline Sitoé Diatta". Selon le ministre, elle est liée à des raisons d'ordre sécuritaire. Il s'empresse d'ajouter que la mise en circulation est envisageable, dans la mesure où toutes les menaces sont dissipées et renseigne que le président de la République a donné des instructions dans ce sens. Il assure ainsi que son département et les ministères concernés sont en train de prendre les dispositions nécessaires pour cette reprise.

L'autre question importante a été la récurrence de la migration irrégulière, même si la question est d'ordre plus sécuritaire. Les députés ont déploré les départs massifs des jeunes et les pertes humaines enregistrées ces derniers temps, en s'interrogeant sur le rôle joué par le ministère dans le cadre de cette lutte. Le député Guy Marius Sagna est allé plus loin en accusant le ministre et le gouvernement :

"Monsieur le Ministre, c'est vous qui les avez tués. Vous, avec les membres du gouvernement et le président de la République."

Ainsi, aux parlementaires qui préconisent de doter la marine nationale de moyens pour mieux sécuriser et surveiller nos côtes maritimes et de prendre des dispositions pour la mise en œuvre du projet de géolocalisation des pirogues, Pape Sagna Mbaye a opposé les efforts du gouvernement dans la lutte contre ce phénomène et le programme de gestion des frontières par le ministère de l'Intérieur qui a été élaboré en partenariat avec l'UE à travers le Frontex.

Ensuite, il a appelé à une meilleure prise de conscience et exhorté les populations à décourager cette pratique illégale dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation.

## Cherté du poisson et pratiques illicites de pêche

Cette question est corrélée à la rareté et à la cherté du poisson dues aux pratiques illicites de pêche, à la surpêche et au non-respect du repos biologique qui découragent les pêcheurs qui prennent le chemin de l'exil et appauvrissent l'assiette des ménages. Ce faisant, les députés ont interpellé le ministre sur le nombre de licences accordées aux navires étrangers et aux bateaux sénégalais, les espèces pêchées dans le cadre de l'accord avec l'UE et les mesures liées au repos biologique.

Le ministre a répondu qu'il a été attribué 140 licences aux bateaux nationaux, 21 licences aux navires étrangers thoniers et un merlutier. Ensuite, Pape Sagna Mbaye a ajouté que les accords signés entre le Sénégal et l'Union européenne concernent exclusivement le thon et le merlu. Ce qui lui fait dire que les eaux maritimes du Sénégal ne sont pas vendues. ■

## ZIGUINCHOR

### Au CEM de Boucotte-Est, les classes sont en abris provisoires

"Comme vous pouvez le constater, notre établissement a besoin plus que de tables-bancs. Elle a aussi besoin de bâtiments, de sécurité et de minimum de confort, à l'image de nombreuses structures scolaires. Nous, élèves de Boucotte-Est, vous prions de bien vouloir nous construire un CEM digne de ce nom, car la situation et les conditions dans lesquelles nous apprenons depuis plus d'une quinzaine d'années ne sont plus acceptables, même dans les écoles de brousse. À plus forte raison au cœur d'une grande ville comme Ziguinchor".

Ces propos tenus par l'élève Awa Mbengue, le lundi dernier, résumant et illustrent à merveille la situation dans laquelle est plongé ce collège érigé au cœur de la capitale du Sud. C'était lors d'une cérémonie de réception par l'inspecteur d'académie de Ziguinchor, d'un lot de 350 tables-bancs d'un montant de 6,5 millions de francs CFA offertes par l'Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux (Apix) avec l'appui de la Secca SA, le concessionnaire de l'autoroute à péage Dakar - Diamniadio - AIBD.

"Ce CEM de Boucotte-Est est une plaie pour Ziguinchor depuis dix ans", a avoué l'inspecteur d'académie Cheikh Faye.

Pour l'inspecteur d'académie, cet appui très salutaire survenu à un moment crucial et particulièrement délicat de la rentrée scolaire 2023-2024, a été déterminant dans l'apaisement du climat social dans l'éducation au niveau de la région de Ziguinchor, particulièrement au CEM Boucotte-Est où de nombreux élèves étaient restés longtemps sans faire cours, faute de tables-bancs.

Pour rappel, la rentrée scolaire de cette année a eu lieu au moment où plusieurs établissements de la commune avaient fait l'objet de saccages lors des événements politiques de mai et juin derniers. À en croire Cheikh Faye, cette "dotation dont le premier lot d'environ 200 tables-bancs a été livré, permettra, à terme, d'équiper 15 salles de classe et d'améliorer les conditions d'apprentissages de près de 700 élèves dans plusieurs CEM et lycées du département de Ziguinchor".

Prenant la parole, le directeur général de l'Apix, après avoir condamné le saccage des salles de classe lors des événements cités plus haut, a promis de voir "ensemble avec les partenaires les voies et moyens possibles pour que ce CEM sorte de cette situation déplorable". "Notre objectif, c'est de remplacer tout le patrimoine scolaire de Ziguinchor qui a été détruit à l'occasion des derniers événements", a déclaré Abdoulaye Baldé.

Le secrétaire général de la Secca SA, Pathé Ndoeye, quant à lui, révéla avoir été très sensible à l'information selon laquelle huit lycées, sept collèges et onze écoles élémentaires ont été affectés avec la destruction de plus de 1 000 tables-bancs dans toute la région de Ziguinchor. ■

HUBERT SAGNA (ZIGUINCHOR)

SAINT-LOUIS - VISITE DU MINISTRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# Diagne Fada visite les familles déplacées de la langue de Barbarie

Les travaux des logements en dur destinés aux populations sinistrées de la langue de Barbarie avancent à grands pas. Une centaine de bâtiments est déjà disponible et prête à être occupée par les familles bénéficiaires. Le ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des territoires, Modou Diagne Fada, s'y est rendu hier pour faire l'état des lieux. Une sortie qu'il a également mise à profit pour visiter la digue de protection côtière de la langue de Barbarie.

IBRAHIMA BOCAR SENE (SAINT-LOUIS)

Le ministre des Collectivités territoriales, Modou Diagne Fada, a réservé sa première sortie à la ville de Saint-Louis. Une visite qui lui a permis de constater de visu la situation du relogement des populations déplacées de la langue de Barbarie. Pour le ministre, les travaux de construction des logements définitifs visent à faire bénéficier aux populations les plus vulnérables établies dans la zone côtière à haut risque sur la langue de Barbarie ainsi que les familles sinistrées déjà relogées dans des unités mobiles, de logements permanents sur le site de Djougop. "Quatre-vingt-douze logements sont prêts, habitables et peuvent être occupés par leurs propriétaires. Aujourd'hui, nous avons une centaine de logements disponibles et dans quelques mois, d'autres suivront parce que les chantiers avancent à grands pas. L'objectif en fine du projet est de reloger 500 familles, soit plus de 15 000 personnes. On va continuer à se mobiliser pour que toutes les infrastructures de base puissent être installées afin de mettre les populations dans de meilleures conditions", a déclaré Modou Diagne Fada.



Auparavant, le ministre des Collectivités territoriales et sa délégation se sont rendus à Santhiaba pour avoir un aperçu sur la digue de protection côtière de la langue de Barbarie. Sur place, Modou Diagne Fada s'est réjoui des bons résultats de protection obtenus grâce à l'infrastructure. "La plage est retrouvée, les

jeunes y pratiquent de nouveau leurs activités sportives et les pêcheurs y accostent leurs pirogues comme avant. Sur place, nous avons trouvé des populations très contentes de la réalisation et ont vivement remercié le président de la République de l'initiative", a soutenu M. Diagne.

Toutefois, il a beaucoup insisté

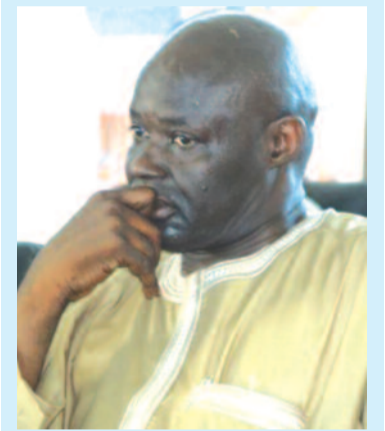
pour le renforcement de la communication et de la sensibilisation pour la sauvegarde de l'ouvrage. "Il faut que les populations riveraines de la digue évitent d'y verser des ordures et d'autres saletés. L'infrastructure doit être jalousement préservée. Nous avons profité de la visite pour leur parler et les inviter à des comportements citoyens. Nous espérons qu'elles ont pris conscience de la sauvegarde de cette infrastructure très importante dans leur environnement", a soutenu le ministre des Collectivités territoriales.

L'occasion a été également saisie par Diagne Fada pour remettre à des groupements de femmes du site de relogement deux camions frigorifiques. "Ce sont des femmes qui s'adonnaient à certaines activités au bord de la mer. Donc, aujourd'hui, il faut leur trouver des moyens leur permettant de mener des activités génératrices de revenus. C'est ce qu'ont fait l'Agence de développement municipal et le projet Wacca en leur offrant deux camions frigorifiques. Un accompagnement qui a été salué à sa juste valeur par les femmes bénéficiaires. Des fournitures scolaires ont été aussi remises aux écoliers du site pour les appuyer dans leurs études", a conclu le ministre Modou Diagne Fada. ■

VIOLENCES ET VOIES DE FAIT, MENACES ET INJURES

## Ameth Fall Braya attire à la barre de la Chambre correctionnelle

Ameth Fall Braya a comparu, hier, à la barre de la Chambre correctionnelle du tribunal de Dakar. L'ancien maire de Saint-Louis est poursuivi pour violences et voies de fait, menaces et injures. Des faits qu'il a contestés. La partie civile, Michelle Danielle Montanarie, est une locataire de l'immeuble qu'il a acquis. Depuis 1997, elle occupe les lieux dont le prévenu veut l'expulser.



Après avoir acheté un immeuble sis à Grand-Dakar, Ameth Fall Braya, l'ancien édile de Saint-Louis, a voulu entamer les travaux de réfection. De ce fait, il a demandé aux locataires de quitter les lieux. Parmi eux, la dame Michelle Danielle Montanarie. Celle-ci occupant un magasin, a demandé au nouveau propriétaire de respecter les règles d'expulsion. Ce qu'il a refusé, selon elle. Elle déclare que l'ancien maire de la première capitale sénégalaise n'a cessé de l'intimider. Ce, en déposant des matériaux de construction devant son magasin où, accompagné de ses sbires, il lui profère des menaces et injures. A l'en croire, une rencontre s'est tenue le 8 février 2023, pour trouver un terrain d'attente. Malheureusement, les choses ont empiré. À l'issue de la rencontre qui a été un fiasco, Ameth Fall Braya lui a intimé l'ordre de quitter les lieux dans un délai de trois jours.

Le jour des faits, renseigne la plaignante, le prévenu est entré dans son commerce par effraction et y a semé un désordre. Pour solder le tout, renseigne toujours la partie civile, il a changé les cadenas.

Des accusations réfutées par le prévenu. Il a formellement nié avoir proféré des menaces à l'encontre de la dame. D'après l'ancien maire, il était même dans les dispositions de lui prêter son garage pour qu'elle y dépose sa marchandise. Il nie également avoir vandalisé la boutique de la partie civile. D'après lui, il n'y avait que des pare-brises.

L'avocat de la partie civile, pour qui les faits sont constants, a réclamé la somme de 50 millions de francs CFA en guise de dédommagement.

À la suite du parquet qui s'en est rapporté, l'avocat de la défense a sollicité le renvoi des fins de la poursuite de son client, puisque les faits ne sont pas établis à son encontre.

Le délibéré est fixé au 23 janvier 2024. ■

MAGUETTE NDAO

INFANTICIDE AU SÉNÉGAL

## Une étude dévoile le mal-être des auteures de ce crime

Huit femmes sur dix-neuf ayant commis l'infanticide au Sénégal ont entre 25 et 30 ans, selon une étude effectuée par African Population and Health Research Center (APHRC) en collaboration avec Population Council et Ibis Reproductive Health. Les travaux ont été partagés, hier, à Dakar, au cours d'un atelier de partage avec des acteurs de la presse sénégalaise.

MAGUETTE NDAO

African Population and Health Research Center (APHRC) a partagé hier, avec la presse, les résultats d'une recherche sur l'infanticide au Sénégal. Elle a été réalisée, en collaboration avec Population Council et Ibis Reproductive Health, entre mai 2021 et janvier 2022. Au cours de l'atelier qui s'est tenu à Dakar, les expériences et mécanismes de pénalisation ont été évoqués.

Selon l'étude, l'infanticide figure parmi les cinq premiers motifs d'incarcération des femmes au Sénégal, soit 22,13 %. L'expérience de 19 femmes et filles dans les prisons a été partagée. L'étude a également permis de recueillir des renseigne-

ments auprès de 11 proches et partenaires de victimes ainsi que 26 acteurs des milieux institutionnels (palais de Justice, commissariat de police, structures sanitaires).

Pour la plupart, les femmes qui commettent l'infanticide ont entre 25 et 30 ans. S'agissant de leur niveau d'études, certaines ont abandonné les salles de classe au primaire, d'autres ont reçu l'enseignement coranique. Sur les 19 femmes sur lesquelles l'étude s'est basée, la majeure partie est célibataire.

### Vindictes populaires

L'étude a aussi démontré qu'à cause de ces grossesses non désirées, ces femmes sont exposées à la vindictes populaires. Parfois, elles peuvent causer la fragilité des liens

sociaux et familiaux chez la plupart des participantes issues de familles de polygame. Ce sont des femmes qui sont également victimes de violences sexuelles et de maltraitances qui optent souvent pour le silence et dans la dénonciation des violences.

L'absence de méthodes contraceptives a été relevée par l'étude. Ceci est dû le plus souvent à un manque d'informations sur les méthodes de contraception, avec une crainte des effets tels que la stérilité, stigma associé à l'utilisation de la contraception par les jeunes, un manque de moyens financiers pour accéder aux méthodes contraceptives, entre autres.

S'agissant de l'expérience de l'accouchement, l'étude indique que les participantes étaient partagées entre

solitude et peur. Les résultats renseignent qu'elles accouchent généralement seules et sans assistance, à domicile ou seules dans les centres de santé.

En ce qui concerne les poursuites judiciaires, l'étude fait état de deux condamnations de 5 à 10 ans de réclusion criminelle. Ces dernières ont finalement bénéficié d'une grâce. Toutefois, 11 détenues sont en attente de jugement et une a bénéficié d'un acquittement. En outre, dans leur vie carcérale, les victimes ont témoigné d'un vécu jugé lourd et difficile à porter avec souvent une rupture des liens et un sentiment d'abandon par les proches, parfois même avec des épisodes de dépression.

Les objectifs du dialogue initié avec les acteurs de médias, notamment les journalistes, sont de partager les histoires et perspectives derrière les cas d'infanticide, afin de mettre en lumière les complexités entourant l'infanticide. C'est aussi d'engager une discussion constructive avec les journalistes pour une couverture médiatique plus responsable, empathique et éclairée de l'infanticide, humaniser la question de l'infanticide et des violences sexuelles dans les médias, afin de susciter de l'empathie et une compréhension plus complète des facteurs en jeu. ■

LOYER AU SÉNÉGAL - CONAREL

# Près de 3 170 plaintes de locataires ou de bailleurs déjà enregistrées

Créé en mars 2023, le Conseil d'orientation de la Commission nationale de régulation du loyer des locaux à usage d'habitation (Conarel) vient d'officialiser ses membres qui ont été installés, hier, par le ministre du Commerce, de la Consommation et des PME, Abdou Karim Fofana. Lors de la cérémonie, le président de la Conarel, Momar Ndao, a souligné que le retard noté dans cette installation a fait que la commission n'a pas pu faire tout ce qu'elle devrait faire depuis sa création.

FATIMA ZAHRA DIALLO

Avant pour missions fondamentales de traiter des différends entre les bailleurs et les locataires, de programmer un certain nombre de textes qui doivent aider à la régulation du loyer, de faire des propositions pour l'accès au logement en accompagnant les locataires à devenir aussi des propriétaires, les membres du Conseil d'orientation de la Conarel ont été officiellement installés, hier, sous la présidence du ministre du Commerce de la Consommation et des PME. Créé il y a de cela huit mois, le président de cet organe de régulation, Momar Ndao, a souligné que le retard noté par rapport à leur installation a fait que la commission n'a pas pu faire ce qu'elle devrait faire pendant tout ce temps.

"Aujourd'hui, nous traitons tous les contentieux, mais les autres aspects relatifs à la réglementation, à l'application, aux descentes sur le terrain que nous devons faire, à passer l'information au



Abdou Karim Fofana

niveau le plus décentralisé, nous ne pouvons pas le faire, parce que le budget même de la commission n'est pas encore adopté. Il le sera à partir de ce jour", a déploré le président de la Conarel.

Or, pour que la maîtrise du coût du loyer soit réglée, explique M. Ndao, il y a

plusieurs éléments qui doivent entrer en jeu. "Il faut qu'il y est une grande offre de logement qui est supérieure à la demande, ce qui n'est pas encore le cas, du fait que nos voisins sont des pays qui ont quelques difficultés et qui ont envoyé la plupart de leurs familles au Sénégal. Ces derniers ont les moyens de payer, donc ce qui fait une offre financière solvable assez importante et l'offre de logement n'est pas suffisante", a-t-il indiqué.

De même, poursuit-il, "les textes doivent être connus, respectés par l'ensemble des acteurs, pour que ces derniers puissent recourir à l'application des textes.

Donc, dit-il, si tous ces éléments ne sont pas réunis, il va falloir toujours courir auprès de la mise en œuvre de la politique de régulation des loyers".

**"Nous pensons à une caravane..."**

Par rapport aux saisines, informe Momar Ndao, "nous avons reçu près de 9 000 appels et parmi ceux-ci, il y a près

de 3 170 plaintes de locataires ou de bailleurs qui nous ont été soumises et qui ont été traitées à 98 %. Il y a également quelques contentieux sur la compréhension des textes, entre les locataires et les bailleurs. Parfois, c'est le locataire qui se plaint ou vice-versa, parce que tout simplement, chacun d'entre eux a une mauvaise compréhension de ce que disent les textes ou une ignorance absolue de la réglementation et les querelles de voisinage qui arrivent de temps en temps et qui doivent être traitées de la manière la plus équitable possible".

Le ministre du Commerce, de la Consommation et des PME de rappeler que depuis la mise en place de la Conarel, l'organe exécutif se déploie sur le terrain avec l'installation des commissions régionales et départementales qui permettent de prendre en charge les contentieux, des difficultés entre bailleurs et locataires. Après avoir reconnu que la Conarel a fait un travail très positif et significatif, Abdou Karim Fofana a fait savoir qu'elle doit maintenant s'adapter

à notre temps.

En effet, explique-t-il, les usagers du service public ont une attitude différente, surtout lorsqu'il s'agit de questions relatives à la conciliation. C'est pourquoi, dit-il, "il nous faut aller vers eux. Il nous faut les informer davantage sur leurs droits, sur leurs devoirs. Nous pensons à une caravane qui permettrait de s'installer dans les arrondissements, communes où il y a une densité locative très élevée, pour les informer de l'existence de la commission, mais aussi leur permettre de venir s'exprimer, qu'on soit locataires ou bailleurs". Tout ça, indique-t-il, entre dans l'optique de concilier les populations et de permettre aux acteurs d'avoir la bonne information et éviter des contentieux inutiles".

Selon Abdou Karim Fofana, le monde a beaucoup changé en une décennie. C'est pourquoi, soutient-il, "la proximité, ce n'est plus une question physique, mais peut-être une question digitale. C'est la raison pour laquelle il nous faut d'abord être proches des usagers par les moyens qu'ils utilisent".

Avant, rappelle le ministre, "c'était la télé, la radio. Mais maintenant, c'est le téléphone et il nous faut aussi passer par des relais communautaires qui peuvent, en attendant l'arrivée des structures de l'État, informer, calmer des situations, permettre aux acteurs de se parler et d'éviter d'en arriver à des situations qui ne sont pas souhaitées".

In fine, Abdou Karim Fofana a déclaré que la Conarel représente la structure de l'État, le cadre qui permet de nourrir cette réflexion est de poser des questions qui permettent à l'État de prendre des décisions appropriées à ce sujet. ■

PUBLI-REPORTAGE

## Le Sénégal veut atteindre 3 millions de visiteurs, selon le DPT

Le Directeur de la promotion touristique du ministère du Tourisme et des Loisirs, Mohamadou Manel Fall, a annoncé un objectif de trois millions de visiteurs au Sénégal au terme de la saison touristique 2023-2024 lancée en fin octobre dernier.

"La particularité de cette saison est marquée par le phénomène du "revenge travel" à la suite de la période post-Covid", a expliqué le Directeur de la promotion touristique.

Ce phénomène se manifeste par une sorte de revanche sur le temps perdu lors de la crise sanitaire ; ce qui pousse les voyageurs à se déplacer davantage pour se rattraper.

Pour le DPT, la saison touristique est "pleine d'optimisme" car les données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publiées en juillet 2023 font état de l'arrivée de 1 829 907 visiteurs à travers les trois principaux aéroports, dépassant les prévisions du ministère.

"Ce chiffre prometteur indique une voie solide vers notre objectif de 3 millions de touristes, une cible envisageable avant la fin de l'année", a souligné M. Fall qui fonde son optimisme sur la croissance du tourisme local.

Le Sénégal a mis en place des stratégies ciblées pour conquérir de nouveaux marchés tels que les États-Unis et le Canada. Cette stratégie de promotion et de développement repose également sur une mise en avant du tourisme éco-responsable qui met l'accent sur une approche durable.

S'appuyant sur "des données précises plutôt que sur des suppositions grâce à une analyse approfondie basée sur le modèle TOMSTER", le ministère a identifié des tendances distinctes et des marchés porteurs tels que l'Europe avec la France, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, l'Angleterre, et l'Allemagne en progression, ainsi que les États-Unis, le Canada, sans oublier les arrivées touristiques de la sous-région.

Ce modèle consiste en sept étapes d'analyse qui passent par l'identification de la cible (Target), la définition des Objectifs, la conception du Message, l'élaboration d'une Stratégie, la mise en place d'une Technologie, l'Évaluation, et la mise à disposition des Ressources.

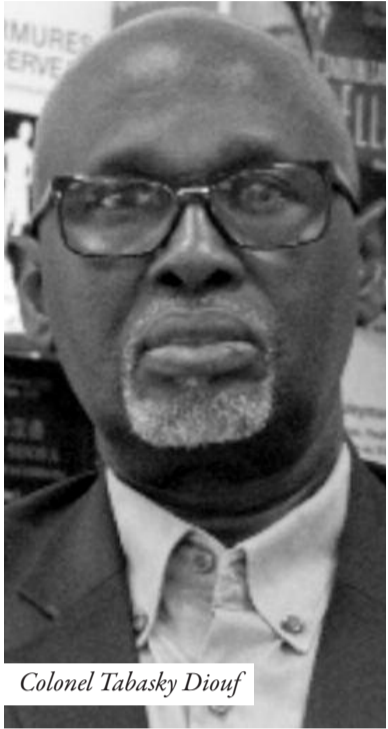
Le développement d'infrastructures routières, aéroportuaires et fluviomaritimes de haute qualité et la disponibilité de facilités de paiement grâce aux fintech concourent également à promouvoir le la Destination Sénégal.

"Simultanément, une présence digitale accrue a été établie pour faciliter le choix des circuits thématiques, avec le lancement imminent de l'application +Visit Sénégal+", a ajouté le Directeur de la promotion touristique.

En outre, un nouveau code du tourisme est en cours d'élaboration pour renforcer la réglementation du secteur, établir des normes plus strictes, favoriser le développement durable, protéger le patrimoine naturel et culturel, tout en régulant l'industrie touristique pour assurer une expérience éthique et de qualité.



# Un colonel à la retraite lance un appel patriotique au Président Sall



Colonel Tabasky Diouf

## Monsieur le Président de la République

Les comportements que vous avez eus ces derniers jours commencent à inquiéter. C'est ainsi que votre ancienne alliée, qui a été votre premier ministre et qui avait dirigé la campagne de la mouvance présidentielle pour les dernières élections législatives a dit que c'est "peut-être un traumatisme post-pouvoir qui s'annonce" et qu'elle ne reconnaissait plus le Macky qu'elle avait soutenu.

Bien d'autres personnes pensent que vous et certains de ceux qui vous accompagnent, comme les autorités du Ministère de l'Intérieur qui avaient refusé de prendre les mesures nécessaires à l'application de l'arrêt du Tribunal d'Instance de Ziguinchor ayant annulé la radiation de la liste électorale de monsieur Ousmane Sonko, seraient dans des provocations en vue de pousser les populations à une révolte qui serait réprimée dans le sang par les Forces de police en vue de provoquer ce chaos que vous aimez évoquer et qui constituerait un mauvais prétexte pour reporter l'élection présidentielle du 25 février 2024.

La décision que vous avez prise de limoger le Président de la Commission électorale nationale autonome (CENA), juste après qu'il ait demandé à ce que la Direction Générale des élections mette en œuvre l'arrêt du Tribunal d'Instance de Ziguinchor, alors que vous l'aviez maintenu pendant trop longtemps, malgré les nombreuses voix qui avaient en vain réclamé son départ ; la nomination dans cette CENA de personnes qui sont des membres ou proches de la mouvance présidentielle et l'arrêt de la Cour suprême ayant annulé celui du Tribunal de Ziguinchor et demandé à ce que l'affaire soit rejugée par le Tribunal de grande instance de Dakar malgré le peu de temps qui reste pour le parrainage, seraient des éléments de cette entreprise de provocation assimilable à une incitation à la révolte.

## Monsieur le Président de la République

M'adressant à un Chef de l'Etat, ayant "juré devant Dieu" lors de sa prestation de serment, et qui a conséquemment le devoir de se battre contre lui-même ("xeex ak bakanam" en wolof) pour être un exemple dans tous les domaines, afin que les règles et principes garantissant un bon fonctionnement de l'Etat soient rigoureusement appliqués, je voudrais vous inviter à réfléchir sur les deux versets coraniques suivants où Dieu s'adresse au grand prophète David et à tous les croyants :

– "Ô David, Nous avons fait de toi un calife sur la terre. Juge donc en toute équité parmi les gens et ne suis pas la passion : sinon elle t'égarera du sentier d'Allah". Car ceux qui s'égarent du sentier d'Allah auront un dur châtement pour avoir oublié le Jour des Comptes." (S 38 V 26)

– "Ô les croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins véridiques comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux, Allah a priorité sur eux deux et Il est plus connaisseur de leur intérêt que vous. Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la justice. Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, [sachez qu'] Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites." (S 4 V 135)

Avec tout le respect que je vous dois, je suis convaincu, après analyse de votre gouvernance depuis 2012, et au vu de votre attitude actuelle, donnant l'impression que vous regrettez "l'unique bonne décision" que vous aviez prise de ne pas briguer un troisième mandat, que vous faites partie des nombreux leaders au service de l'Etat qui sont "égarés par la passion de l'argent et du pouvoir" et qui ne sont plus conscients du caractère antipatriotique des actes qu'ils posent, se souciant trop peu des préjudices qu'ils causent, par leurs égoïstes comportements, à l'Etat délégué au Peuple souverain, mais aussi à leurs concitoyens, surtout aux plus démunis, qui sont des victimes collatérales de leurs mauvaises œuvres.

## Monsieur le Président de la République

Vous avez fait de bonnes choses, des choses moins bonnes et des mauvaises. Je pense honnêtement que si avec un esprit positif, nous prenons comme circonstance atténuante la forte capacité corruptrice du système de mal gouvernance qui vous a été légué, nous pouvons affirmer que vous méritez une reconnaissance du peuple sénégalais. Tous les sénégalais doivent vous féliciter pour les réalisations matérielles de l'Etat sous votre présidence, notamment dans le domaine des infrastructures, même s'il est évident, qu'avec une

"gestion plus sobre et vertueuse" des crédits budgétaires et une meilleure priorisation, il était possible de faire mieux et plus dans des domaines ayant plus d'impact sur le développement du pays et sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Par ailleurs, vous avez échoué dans la lutte, contre la corruption, le blanchiment des capitaux, la fausse monnaie, les faux médicaments, la gestion gabegie des entreprises publiques et les injustices entre les citoyens et les terroirs. Vous n'avez pas pu sauvegarder la sacralité des ressources financières, foncières, mobilières, immobilières appartenant au peuple. Vous avez, amplifié la politisation de l'Administration ; aggravé le délitement des mœurs sociales et politiques ; approfondi la fracture entre le pouvoir et l'opposition ; enlaidit la belle image qu'avait le Sénégal en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme ; assuré systématiquement une protection judiciaire aux transhumants et à vos alliés politiques et parentaux épinglés par les Corps de contrôle ; institué une Justice à deux vitesses dont une pour les membres de l'opposition et des individus exerçant leur droit de participer au contrôle citoyen des politiques et actions publiques avec des mandats de dépôts à la limite inhumains, et fait baisser la crédibilité de l'Etat, du fait des nombreux abus et injustices dont sont coupables les Organes étatiques, détenteurs du pouvoir délégué par le peuple (Forces de police / Gendarmerie nationale et Police nationale, Justice, responsables de l'Administration territoriale et Justice).

Toutes ces mauvaises pratiques et ces inactions contre les malversations et les comportements injustes et abusifs qui sont les expressions de la mal gouvernance que vous avez perpétuée, sont incontestablement interdites par le Créateur au travers du Coran et de la Bible. C'est pourquoi, il est communément admis qu'elles ne sont délibérément commises que par des mécréants ou des croyants, particulièrement des musulmans, qui sont du nombre des "égarés" ou des hypocrites.

En effet, dans chaque séquence de ses prières obligatoires ou surrogatoires (donc au moins 17 fois par jour) et au travers des versets 5 à 7 de la Sourate de l'Ouverture (Al-Fatiha), le musulman dit s'adressant à Dieu : "5C'est Toi Seul que nous adorons, et c'est Toi Seul dont nous implorons secours. Guide-nous dans le droit chemin, 7le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés". C'est pourquoi, hypocrisie ne peut être plus grande que celle du musulman qui demande si intensément à Dieu de le guider dans le "droit chemin" et qui par la suite refuse sciemment de se battre contre lui-même pour ne pas

enfreindre les interdits du Plus Haut, nourrissant volontairement les nombreux vices qui ont corrompu les rapports sociaux et parmi lesquels il y a notamment la déification de l'argent, du pouvoir, des plaisirs et des privilèges ainsi que le mensonge, l'injustice, l'iniquité, le vol sous toutes ses formes, le non-respect des engagements ou des promesses, la méchanceté et la jalousie.

## Monsieur le Président de la République

Alors qu'en tant que musulman, vous auriez dû reconnaître vos erreurs et vos échecs susmentionnés et, dans une entreprise de repentance, demander pardon au peuple sénégalais pour n'avoir pas pu tenir vos promesses de changement d'ordre éthique du mode de gouvernance du pays et pour les lourds préjudices que vous avez fait subir directement ou indirectement à l'Etat en rapport avec les échecs sus-évoqués, vous êtes en train de manœuvrer pour que soit élu en février 2024 quelqu'un qui, dans votre sillage, va perpétuer le système de mal gouvernance principalement caractérisé par l'existence d'un infime minorité qui s'enrichit à hauteur de centaines de millions de francs voire de milliards, alors que l'écrasante majorité des citoyens croupissent dans la misère.

Ces mauvaises pratiques et ces manœuvres sont aussi antinomiques avec les "valeurs culturelles fondamentales" qui constituent le ciment de l'unité nationale" et auxquelles "le Peuple du Sénégal souverain" est "profondément attaché". Elles ont rythmé mon éducation familiale et sont conformes aux valeurs qui m'ont été inculquées lors de ma formation d'Officier. Dieu, par Sa grande bonté, m'a protégé, durant toute ma vie active au service de l'Etat, contre toutes ces pratiques antipatriotiques ou ces turpitudes qui causent des préjudices énormes aux personnes physiques et morales (Etat, Organes employeur, ...). C'est pourquoi, je pense humblement que la sagesse que je tire de mon âge et de mon expérience au service de l'Etat, me permet de pouvoir et devoir vous parler fraternellement et respectueusement, en espérant que Dieu, qui aime le Sénégal va enfin éveiller votre conscience afin que vous puissiez revenir dans le "droit chemin" susmentionné.

## Monsieur le Président de la République

Votre temps ne doit plus être aux promesses qui iraient au-delà de mars 2024 et à l'exécution desquelles vous ne pourrez pas veiller, car vous ne serez plus au pouvoir. Par ailleurs, ce qui s'est passé entre les Présidents Senghor et Diouf, mais aussi en Mauritanie devrait vous édifier. Même si vous arrivez à obtenir par la corruption de nombreux électeurs que votre candidat (monsieur Amadou Ba) soit élu, vous n'aurez

aucun moyen pour le forcer à respecter les engagements qu'il aura pris. Il se pourrait même, qu'étant finalement sorti de son égarement, il veuille gouverner patriotiquement pour se faire pardonner d'avoir été l'un des principaux perpétuateurs de la mal gouvernance au travers de la dilapidation des ressources foncières quand il était Directeur Général des Impôts et Domaines ainsi que d'importantes ressources financières en tant que Ministre des finances avec notamment les exonérations fiscales abusives qui auraient été monnayées.

Vous et tous ceux qui vous accompagnent n'avez pas le droit, d'être aveuglés par vos intérêts personnels, la passion de l'argent et du pouvoir ou la peur d'avoir à rendre compte, pour vous lancer dans des manœuvres tendant à corrompre les électeurs avec les ressources appartenant à l'Etat délégué au peuple souverain. Il importe que tout le monde sache que les crédits qui seront votés pour l'année 2024 devraient être sécurisés pour que le gouvernement qui sera mis en place après votre départ puisse faire fonctionner correctement l'Etat pendant les neuf (9) mois de 2024 sans avoir besoin de crédits additionnels.

L'élégance républicaine et le patriotisme voudraient aussi que vous n'initiez pas sur le budget de 2024 de nouveaux investissements qui seront un handicap pour le nouveau régime qui se mettra en place à partir du début d'avril 2024. Toutes les dépenses de fonctionnement qui excéderont les besoins de trois (3) mois devront être analysés par le nouveau régime, et les ministres et responsables des grands services de l'Etat qui seraient coupables de détournements ou de surconsommations de crédits notamment pour la campagne électorale du candidat de la mouvance présidentielle devront être poursuivis pour ces actes antipatriotiques qui faussent aussi l'égalité des candidats, en l'absence de cette loi sur le financement des partis politiques. Ceci est valable pour les fonds de souveraineté (ou fonds des caisses noires) laissés à la libre utilisation des responsables des différentes Institutions et dont la consommation ne devrait pas dépasser le quart des crédits budgétaires votés pour 2024.

## Monsieur le Président de la République

Vous avez une ultime chance de reconnaître, honnêtement les faiblesses d'ordre éthique qui ont émaillé votre gouvernance depuis 2012 et en faire un motif supplémentaire devant fonder votre décision patriotique, de vous abstenir de toutes les manœuvres antipatriotiques ou antidémocratiques en faveur du candidat de la mouvance présidentielle ou contre un quelconque candidat potentiel et de vous positionner pour être le Président de la République sortant qui aura permis, à la suite d'une élection libre, inclusive transparente et paisible l'avènement d'un Chef de l'Etat qui aura suffisamment de liberté d'action pour gouverner patriotiquement et apporter les changements d'ordre éthique que le peuple attend depuis 2000.

C'est pourquoi, compte tenu de cet indiscutable égarement, au sens religieux du terme, que vous partagez avec tous les leaders qui ont contribué sciemment à la perpétuation du système de mal gouvernance, j'ai tenu à faire cette indispensable mise en garde patriotique dans la consommation des crédits budgétaires de 2024. Cependant, le plus important est, qu'ayant une pleine conscience des dangers que la perpétuation du système de mal gouvernance au-delà de février 2024, va faire courir à notre pays, dans un contexte de production du pétrole et de renforcement de l'exploitation du gaz et des ressources minières, et étant bien informé de la quête par la jeunesse Ouest africaine de l'avènement des vraies indépendances par rapport à l'actuel néocolonisateur, j'ai l'honneur de vous inviter fraternellement à faire en extrême urgence, votre auto-critique ou l'évaluation éthique de votre gouvernance et de votre attitude actuelle, en vous faisant assister par une personne dont l'honnêteté intellectuelle est avérée.

Je suis convaincu qu'en se faisant vous vous rendez compte : que vous marchez en dehors du "droit chemin" ; que vous êtes en train de trahir le serment que vous aviez prêté "devant Dieu et devant la Nation sénégalaise" par des actions antipatriotiques qui se multiplieront si vous maintenez votre position actuelle, et que votre "agir droitement" en tant que serviteur de Dieu et Président de la République, étant fondé principalement sur le respect du devoir d'exemplarité, vous avez l'obligation de vous comporter en "Homme d'honneur", en "Homme d'excellence" et en "croyant doté de la foi véridique", conformant vos actes à vos paroles et vous évertuant constamment à ne pas causer un quelconque dommage à l'Etat déléguaire du peuple.

Si elle est bien faite, cette autocritique ou évaluation qui vous est recommandée, devrait normalement induire une repentance avec le regret sincère de tout le mal que vous avez fait et un changement de mentalité qui vous permettra de prendre des décisions hautement patriotiques qui, en contrebalançant d'une certaine manière toutes vos échecs antérieurs, vous permettront de quitter le pouvoir en laissant le Sénégal en paix, en ayant permis que les citoyens sénégalais choisissent en toute liberté celui qui va être leur Chef suprême de 2024 à 2029, et en ayant pris des mesures qui faciliteront l'indispensable sortie du pays de cette "fracture de l'élite politique" divisée entre un pouvoir et une opposition que vous avez dès votre accès au pouvoir cherché à "réduire à sa plus simple expression" contrairement à la volonté du peuple qui a affirmé "la volonté du Sénégal d'être un Etat moderne qui fonctionne selon le jeu loyal et équitable entre une majorité qui gouverne et une opposition démocratique, et un Etat qui reconnaît cette opposition comme un pilier fondamental de la démocratie et un rouage indispensable au bon fonctionnement du mécanisme démocratique".

### Monsieur le Président de la République

Ces "décisions hautement patrio-

tiques" salvatrices commandent aussi que vous vous mettiez au-dessus de toutes les contingences politiques partisans ; que vous mettiez enfin en œuvre ce formidable concept que vous aviez bien vendu aux citoyens sénégalais en 2011-2012 ("La Patrie avant le parti") et que vous respectiez le droit des citoyens à choisir librement leur Président de la République, même si parmi les potentiels candidats, il y en a qui charrient des espoirs d'une grande partie des citoyens et dont l'arrivée au pouvoir peut faire peur à ceux qui étaient visés par la "traque des biens mal acquis" et à tous ceux qui durant votre présidence, de 2012 à maintenant, ont amassé illicitement des fortunes ou ont été épinglés par les Corps de contrôle, sans que des poursuites judiciaires aient été conduites.

Avec cette impunité que vous avez accordée à tous vos alliés depuis 2012 mais aussi à ceux qui étaient visés par "la traque des biens mal acquis" après leur transhumance ; avec cette possibilité offerte à des citoyens qui étaient injustement exclus de l'élection présidentielle de 2019 de participer à celle de 2024, la vérité veut qu'on affirme avec force que vous, les responsables de la Justice (Cours, tribunaux et conseil constitutionnel) et ceux de la Direction générale des élections, qui êtes tous des croyants, n'avez pas le droit d'éliminer des candidats par des manœuvres administratives ou politico-judiciaires, alors que certains parmi eux font partie, sans aucun doute, des fils du pays les plus vertueux et dont la Nation a bien besoin pour apporter le vrai changement attendu depuis 2000.

### Monsieur le Président de la République

Le sursaut patriotique et votre retour vers Dieu commandent aussi, que vous nommiez un nouveau premier ministre qui travaillera à plein temps afin que la transition entre votre régime et celui qui se mettra en place très prochainement se fasse dans les meilleures conditions, et que vous vous érigiez en arbitre impartial pour l'élection présidentielle du 25 février 2024, veillant notamment à ce que les moyens de l'Etat ne soient pas utilisés, subrepticement, au profit du candidat de la mouvance présidentielle comme le commande la Constitution.

Il importe en outre, qu'en tant que garant du bon fonctionnement de tous les Organes étatiques intervenant dans le processus électoral, que vous donniez des directives afin d'assurer leur impartialité et obtenir que le Conseil constitutionnel exploite les parrainages, en facilitant toutes les corrections possibles, pour que nous puissions avoir un nombre de candidats qui, au minimum, tournera autour de quinze (15), d'autant plus que les 25 février 2007 et 26 février 2012, il y avait respectivement 15 et 14 candidats.

### Monsieur le Président de la République

Je pense honnêtement qu'adopter, pour tout le temps qu'il vous reste au pouvoir, une position patriotique, allant dans le sens des conseils donnés ci-dessus, attirera sur vous le res-

pect et la confiance des sénégalais et sera la meilleure arme qui vous permettra de sortir par la grande porte et être à l'abri d'éventuelles réactions négatives du futur régime que justifieraient des hostilités alimentées par des actes antipatriotiques que vous poserez à l'orée de votre départ du pouvoir.

En effet, même si après vous, l'Etat aura l'obligation de mettre en œuvre au nom du peuple, le "devoir de réparation" par ceux qui se sont excessivement et illicitement enrichis, je demeure convaincu, que pour sauvegarder la paix, la cohésion sociale et mettre fin à la fracture susmentionnée, cela devrait se faire sans porter atteinte à l'honneur et à la dignité des uns et des autres qui, d'une certaine manière, ont été des victimes du système de mal gouvernance qui s'est perpétuée depuis la crise politique du 17 décembre 1962 et dont l'éradication devra être la première priorité de celui qui sera élu Président de la République en février ou mars 2024.

Il suffira simplement, pour qu'un "esprit de vérité, de pardon et de réconciliation" prévale, que chacun des coupables d'enrichissement illicite ou de possession de biens mal acquis, soit enfin habité par un sentiment patriotique et une foi véridique et décide, de se repentir sincèrement et de coopérer pour que l'Etat puisse récupérer, suivant la meilleure formule de recouvrement possible, une grande partie de ses ressources qui ont été spoliées par des leaders autrefois "égérés".

### Monsieur le Président de la République

Sortir par la grande porte, afin de pouvoir, avec la conscience plus tranquille, être prêt à jouer un rôle important, qui fera la fierté des sénégalais, sur la scène internationale est tout le bien que je vous souhaite. Je suis convaincu que ce souhait est partagé par tous les patriotes et croyants qui, se souciant du bon devenir de notre pays, sont foncièrement contre le système de mal gouvernance, mais s'interdisent toute haine de l'autre, surtout s'il sait qu'il est du nombre des égarés qui ont besoin de conseils sincères pour revenir sur le "droit chemin". Mais pour cela, il faudrait qu'ils fassent un effort sur eux-mêmes, en sachant que pour toutes les religions, Dieu a fait de l'amour du prochain le deuxième commandement le plus important après Son adoration exclusive. Qui aime ses prochains, aime la Patrie qui vous unit et ne fait alors de mal à personne.

Qu'Allah "Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux" vous aide à prendre conscience des faiblesses actuelles de votre éthique personnelle (votre manière d'être et de faire), vous soutienne et vous inspire pour que vous puissiez revenir dans le "droit chemin" et mettre en œuvre toutes les nouvelles ambitions patriotiques que tous les citoyens qui luttent pacifiquement pour l'avènement du "Meilleur Sénégal Possible" attendent de vous. ■

COLONEL DE GENDARMERIE TABASKY DIOUF  
Grand Officier de l'Ordre national du Lion et  
Commandeur de l'Ordre du mérite  
Membre fondateur de l'Initiative Citoyenne  
Jog Ngir Senegaal

## EN VUE

# Amadou Bâ, la dernière marche de Madiambal Diagne

Dans cette exploration captivante de la trajectoire et de la carrière d'Amadou Bâ, le journaliste Madiambal Diagne érige un long portrait d'une rare élégance et d'une profonde affection. En tant qu'ami, confident et conseiller de l'ombre du candidat à la présidence de la République, l'auteur offre une plongée subtile dans les méandres d'un homme d'Etat aussi secret que mystérieux.

D'emblée, il nous faut saluer la productivité exceptionnelle de Madiambal Diagne, maître d'œuvre de trois livres en un semestre, établissant ainsi un record remarquable. Ce faisant, il dévoile la persévérance d'un auteur dont l'inspiration intellectuelle est prodigieuse. Je puis en témoigner, car je suis humblement à mon sixième ouvrage en six ans. Et pour avoir supplié Madiambal Diagne, ami de 20 ans, de commettre des livres, me voilà bien servi.

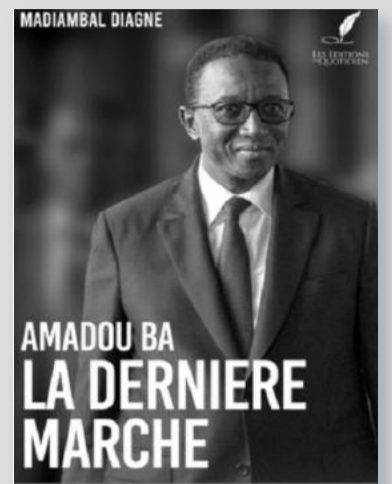
"Amadou Bâ, la dernière marche", publié aux éditions du Quotidien, se donne à lire facilement. Les 250 pages rédigées en police 14 se dégustent avec une délicatesse comparable à celle d'un "p'tit lait," alternant entre la douceur sucrée et le délice chocolaté, tout en évitant l'aigre-doux. C'est peut-être à ce niveau que le lait écrémé se révèle un peu trop sucré.

Libre, indépendant, loyal et fidèle en amitié, Madiambal Diagne s'attache à dépeindre l'image d'un homme politique sans pour autant vendre finement son projet de société. Les témoignages poignants de camarades, collègues et proches confèrent une authenticité particulière à ce troisième opus.

Une dizaine de témoins-clés dévoilent les différentes facettes du Premier ministre du Sénégal, contribuant ainsi à un portrait riche et nuancé d'un candidat en campagne électorale. Ce sont :

Tout d'abord, les deux amis depuis l'université Cheikh Anta Diop : le fidèle Fallou Ndiaye et le banquier Oumar Mbodji, ouvrent la danse. Puis, arrivent l'indispensable inspecteur des impôts et domaines El Hadji Dialigué Ba, véritable couteau suisse ; la belle mécanique intellectuelle, Papa Amadou Sarr, ancien patron de la DER/FJ ; l'attaché de cabinet, l'inoxydable Babacar Mbaye "Chopard". Ensuite, son camarade de promotion Baïdy Agne, Président du Conseil national du Patronat (CNP) ; Makhtar Diagne le confident au cœur des grandes décisions d'Amadou Bâ ; Moustapha Ba, le dernier ministre des finances et du budget de Macky Sall et talentueux disciple d'Amadou Bâ et enfin son conseiller personnel, le journaliste El Malick Seck.

Les chapitres, habilement détaillés, explorent divers aspects de la vie d'Amadou Bâ, depuis ses relations avec le Président Macky Sall



jusqu'à sa réputation de "chouchou des bailleurs de fonds."

Le style journalistique de Diagne, caractérisé par sa clarté et sa quasi-absence de fautes, confère à l'ouvrage une fluidité agréable. Les chapitres, méticuleusement structurés, et les témoignages éloquentes facilitent la compréhension du lecteur.

En filigrane, l'auteur, avec une subtilité remarquable, revisite la loi de l'adhésion dans le leadership. Cette loi, énoncée avec une irréfutabilité indéniable, suggère que le leader identifie d'abord le rêve, puis il trouve les adhérents. Inversement, les adhérents trouvent le leader avant de s'aligner sur son rêve.

Ici réside l'erreur tragique et stratégique des hommes politiques. Au cœur de cette loi intangible du leadership et du management des équipes, réside une vérité universelle : les individus ne sont pas intrinsèquement attirés par des idéaux nobles, mais plutôt par des leaders dignes qui défendent des causes louables. Si le message ne passe pas ; le message passera difficilement.

J'aime à dire que la dynamique entre le leader, sa vision et l'électeur est délicate. Il me plaît de souligner avec perspicacité que si l'électeur ne croit ni au leader ni à sa vision, il s'en éloigne. S'il croit en sa vision mais pas au leader, il prend ses distances également. Lorsqu'il croit au leader mais pas en sa vision, il tentera de le convaincre de changer de cap. Enfin, le scénario idéal se présente lorsque l'électeur croit à la fois au leader et en sa vision. Il vote direct.

Est-ce le cas de Bâ ? Attendons de voir.

En conclusion, "Amadou Bâ, la dernière marche" réussit à être à la fois informatif et incitatif. L'auteur démontre sa maîtrise du sujet et de l'objet. Après la lecture de ce livre, vous ne verrez plus jamais le candidat Bâ comme avant. Rendez-vous le 25 février 2024, une date savamment teasée par l'auteur. Un appel enthousiaste à l'adhésion.

Qui votera verra ! ■

DR CHEIKH OMAR DIALLO  
Président de l'École d'Art Oratoire  
et de Leadership  
Docteur en Sciences Juridiques et Politiques  
Expert en communication et leadership

## MOTS FLÉCHÉS N°3698

FAUVE AMÉRICAIN IL MARCHE SUR UN FIL	PROFIT NASEAUX	PRÉSIDENT AMÉRICAIN	IL NOUS FAIT RIRE ARTICLE	PARFUM À BRULER			
MOIS CÉLÈBRE CIRQUE AMÉRICAIN		PETIT ÂNE IL DESSINE ASTÉRIX					
			TOILETTES VIEIL ARABE				
KAYAK	FLATTERONT	MAUDIT FLEUVE RUSSE					
		GONFLEMENT	MONTRERA SA JOIE	AU CENTRE DU CHÂTEAU VAUT DE L'OR		GROS ANIMAL DE CIRQUE CONSULTÉ	CHOISIE
DÉFRICHE PASSÉS SOUS SILENCE							
		NUL EN MATHS SE TRAINER		HABITUEL MÉTRO PARISIEN			
MIT SUR LA BALANCE	VAGABOND			FOURRURE		FORME DE POUVOIR ENFERMERA	
		BIZARRE	RATTRAPÉ DU BALAI				
DRESSEUR DE FAUVES	SOUVENIR PRÉPARE À MANGER					NOTE À CET ENDROIT	MACHINE À SEMER
				FAUVES DU CIRQUE JOIE DE VIVRE			
CONTESTER CHARME			INTELLIGENCE PARFAIT				
				FAIT EFFET RAPPORT EN MATHS		GROS TITRES	
TOUS LES ANIMAUX DU CIRQUE	BOISSON	FEMME D'ÉGLISE IDIOT	OISEAU DONNA DES COUPS		VOIE PUBLIQUE TRAIN RAPIDE		
				FIXÉ			
BAGUE VAPEUR D'EAU			FAUVES DU CIRQUE				
		MAGMA		BOUE			

## NUMÉROS UTILES

**SÉCURITÉ**  
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20  
Police secours : 17  
Sapeurs Pompiers : 18

**TÉLÉPHONIE**  
Renseignements : 1212  
Service Dérangements: 1213  
Service Clients : 1441

**EAU - SEN'EAU**  
Dépannage : 800 00 11 11 (appel gratuit)  
33 839 37 54

**ONAS**  
Egoûts, collecteurs  
818 00 10 12 (appel gratuit)

**SENELEC**  
Service Dépannage : 33 867 66 66  
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

**TRANSPORTS**  
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40  
Aéroport international Blaise Diagne de Diass : 33 939 69 00  
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45  
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849 79 09  
Pilottage : 33 849 79 07

**URGENCES**  
S.U.M.A : 33 824 24 18  
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61  
33 824 60 30  
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

**HÔPITAUX**  
Principal : 33 839 50 50  
Le Dantec : 33 889 38 00  
Abass Ndao : 33 849 78 00  
Fann : 33 869 18 18  
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

## MOTS CROISÉS N°18

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALLEMENT

I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Précède Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

### VERTICALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outre-Atlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.

## SOLUTIONS CROISÉS N°17

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	E	S	C	A	L	A	T	O	R
II	S	A	R	R	A	S	I	N	E
III	S	I	O	N	I	S	T	E	S
IV	E	M	U	T	E	R	S		
V	N	I	T	R	E	E	V	A	
VI	T	R	A	I	R	E	O	S	
VII	I	I	N	I	B	U	S		
VIII	E	A	G	E	R	A	T	E	
IX	L	A	I	S	S	E	R	E	Z

## SOLUTIONS

### MOTS FLÉCHÉS N°3697

B	B	L	V						
C	A	T	A	M	A	R	A	N	
B	A	L	I	S	E	U			
H	O	R	N	E	G	A	L		
R	E	E	R	A	I	L			
N	D	A	U	T	R	I	A	B	
M	I	L	L	E	T	A	N	G	O
A	V	O	R	T	E	L	E	H	A
E	N	E	R	V	E	E	U	N	D
N	N	O	A	S	O	C	R	A	T
D	C	A	G	E	N	O	I	S	R
L	E	O	N	I	N	L	E	C	R
E	Q	F	O	R	C	A	B	O	M
I	G	U	E	M	O	U	S	T	I
L	E	C	T	E	U	R	B	R	U
G	O	A	A	T	E	S	C	E	P
B	O	L	I	D	E	V	I	H	O
D	E	M	A	T	E	S	P	I	B

### SUDOKU N°3697

4	7	1	9	8	3	5	2	6
2	3	9	5	1	6	8	7	4
5	8	6	7	2	4	9	3	1
8	4	3	2	9	7	6	1	5
9	6	5	4	3	1	2	8	7
7	1	2	6	5	8	4	9	3
3	5	7	8	4	9	1	6	2
1	2	8	3	6	5	7	4	9
6	9	4	1	7	2	3	5	8

### SUDOKU N°3698

		1		7	9			
	6		5	3			8	
7		2	6			5		3
2				1		8	5	
	7		9		8		2	
	4	3		2				6
9		4			3	6		8
	3			7	9		1	
		7	4			2		

### HEURES DE PRIÈRES

**MESSE**  
● Cathédrale : 7h  
● Martyrs de l'Ouganda : 6h30 - 18h30  
● Saint Joseph : 6h30 - 18h30

**PRIÈRES MUSULMANES**  
● Souba : 06h13  
● Tisbar : 14h15  
● Takussan : 16h45  
● Timis : 18h45  
● Guéwé : 19h45

### MOTS MÉLÉS N°3698

H	I	L	O	E	L	A	V	R	E	S	V	I	S	G
S	I	M	A	U	L	I	P	A	K	O	E	A	C	A
N	I	P	P	C	I	E	L	L	I	R	O	G	O	Z
N	E	N	P	A	A	S	P	C	E	E	D	S	R	E
E	A	U	G	O	L	H	T	H	L	C	D	L	P	L
P	E	M	Q	E	P	A	C	I	A	O	N	O	I	L
E	E	B	I	A	M	O	D	M	T	N	L	U	O	E
F	R	R	B	A	C	O	T	P	R	I	T	G	N	C
A	B	E	R	A	C	A	R	A	T	H	R	H	R	E
R	O	I	H	O	B	O	M	N	M	R	A	I	U	N
I	N	P	R	T	Q	O	A	Z	H	E	Q	R	K	N
G	O	C	S	S	N	U	U	E	Y	U	U	A	O	E
R	B	C	O	B	R	A	E	I	E	O	E	F	A	F
U	O	Z	E	B	R	E	P	T	N	A	M	A	L	F
E	E	R	A	U	G	A	J	G	E	U	S	S	A	M

ANTILOPE	GAZELLE	QUISTITI
ARA	GIRAFE	PANTHÈRE
BABOUIN	GNU	PERROQUET
BONOBO	GORILLE	PHACOCÈRE
CAIMAN	GRUE	RHINOCÈRE
CHACAL	HIPPOTAME	SAFARI
CHIMPANZÉ	HYÈNE	SCORPION
COBRA	IMPALA	SERVAL
CRICQUET	JAGUAR	SINGE
CROCODILE	KOALA	SLOUGHI
ELEPHANT	LION	TAMARIN
FENNEC	MACAQUE	TRAQUE
FLAMANT	MASSUE	ZÈBRE
	OKAPI	

LDC - PSG / NEWCASTLE (1-1)

# Sur le fil, Paris reste maître de son destin !

Largement dominateur en seconde période, le Paris Saint-Germain a arraché sur le fil un nul extrêmement important face à Newcastle (1-1) ce mardi au Parc des Princes lors de la 5e journée de la phase de groupes de la Ligue des Champions. Toujours 2e de la poule F, le PSG a son destin en main.



Les Parisiens conservent la maîtrise de leur avenir en Ligue des Champions. Ce mardi, le Paris Saint-Germain a accroché Newcastle (1-1) dans les

derniers instants au Parc des Princes pour le compte de la 5e journée de la phase de groupes. Auteurs d'une bonne entame, les Parisiens ont été punis sur un but d'Alexander Isak

avant de pousser en seconde période et d'égaliser sur le fil sur un penalty de Kylian Mbappé. Au classement de la poule F, le PSG occupe la 2e place avec 7 points. En déplacement à Dortmund le 13 décembre, Paris a le contrôle de son avenir européen.

## Isak calme le PSG...

Dans une ambiance chaude, les Parisiens multipliaient immédiatement les vagues dans le camp adverse, mais Ruiz gâchait une première situation avec une volée envoyée dans les tribunes. Puis sur un contre rapide, Kolo Muani, d'une talonnade astucieuse, lançait Hakimi qui offrait un caviar à Mbappé, auteur d'une Madjer à bout portant repoussée par Pope ! Cependant, sur un ballon perdu devant sa surface par Hakimi, le PSG jouait avec le feu avec une reprise d'Isak qui frôlait la barre de Donnarumma.

Comme sonnés par cette alerte, les hommes de Luis Enrique perdaient la maîtrise des débats avec un jeu désormais plus brouillon. Attentistes sur une percée de Livramento, les Parisiens étaient punis avec une frappe d'Almiron repoussée par Donnarumma sur Isak, qui marquait dans la cage vide

(0-1, 25e). Poussé par le public, Paris répondait grâce à des attaques rapides, mais Pope était attentif sur un tir à ras de terre de Dembélé. Mais par la suite, le rythme retombait et le PSG avait du mal à créer du danger jusqu'à la pause à l'exception d'une frappe de Dembélé contrée à bout portant par Schär...

## Paris pousse, Pope infranchissable... avant le penalty de Mbappé !

Au retour des vestiaires, la physiologie de la partie se dessinait rapidement : un bloc défensif anglais très bas pour résister à la possession du ballon des Franciliens. A force de subir, Newcastle s'exposait et Pope sauvait les siens avec une magnifique sortie devant Dembélé avant un retourné raté par Mbappé. Pour débloquer la situation, Enrique tentait de trouver des solutions avec les entrées de Vitorinha et de Barcola. Dans la foulée, sur une talonnade de Mbappé, Barcola gâchait une énorme opportunité en ne cadrant pas sa tentative... Quelques secondes plus tard, Hakimi chutait dans la surface à la suite d'un contact avec Gordon, mais l'arbitre et la VAR ne bronchaient pas. Longtemps peu dangereux malgré la maîtrise totale du ballon, le PSG se montrait inefficace avec un tir de Dembélé qui frôlait le poteau. En feu, Pope s'interposait encore face à Mbappé avant un loupé de Barcola. Puis dans les ultimes secondes, l'arbitre, avec l'aide de la VAR, sifflait un penalty pour une main de Livramento sur un centre de Dembélé ! Face à Pope, Mbappé égalisait d'une frappe sur la droite (1-1, 90+8e). Un véritable soulagement pour le PSG, toujours maître de son destin en C1 ! ■

MAXIFOOT.FR

## REVUE TOUT TERRAIN

MAN U

### Messi fâché contre Garnacho ?

Auteur d'une incroyable bicyclette avec Manchester United face à Everton (3-0) dimanche, Alejandro Garnacho (19 ans, 11 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) a imité son idole Cristiano Ronaldo au moment de célébrer. L'international argentin ne risquerait-il pas de se fâcher avec son compatriote Lionel Messi ? C'est déjà chose faite, selon l'ancienne gloire manucienne Rio Ferdinand. "Vous savez ce que j'aime bien chez lui ? Il n'en a rien à faire. Et il m'a dit que Messi avait arrêté de le suivre sur les réseaux sociaux en raison de sa préférence assumée pour Ronaldo. Il est comme ça, il s'en fout. 'Je suis pour Ronaldo', qui est le meilleur de tous les temps ? Ronaldo, il est comme ça, et il assume même quand il est avec la sélection argentine", a raconté l'ex-défenseur central dans le podcast FIVE.

MERCATO

### MU fixe sa priorité absolue pour 2024

Si Manchester United a déjà perdu cinq fois cette saison en Premier League, en 13 journées, le club mancunien n'est pas si loin des cadors que sont Arsenal, City et Liverpool, respectivement 1er, 2e et 3e. Mais les hommes d'Erik ten Hag sont encore loin d'être rassurants dans le jeu et avec les nombreuses blessures au sein de l'effectif, il est inévitable de voir quelques renforts débarquer en 2024. Pour cet hiver, le nom de Timo Werner a récemment été soufflé. Mais quid des pistes estivales ? Et bien les Red Devils auraient jeté leur dévolu sur António Silva. À en croire Sky Sports, le défenseur central de 20 ans est la priorité absolue du club anglais qui prépare déjà le terrain au niveau contractuel. Actuellement sous la tunique du Benfica, le Portugais possède une clause libératoire à hauteur de 100 millions d'euros en 2024. Son club le sait, il sera difficile de le retenir l'été prochain. Une piste alléchante pour les Mancuniens qui alternent cette saison entre Varane, Lindelöf, Maguire ou encore Evans en défense centrale.

PSG

### Une première depuis 2020

Auteur d'une première période plus que brouillonne, le Paris Saint-Germain se retrouve mené par Newcastle (0-1, en cours) ce mardi, dans le cadre de la 5e journée de Ligue des Champions. Et, comme le souligne Stats Foot, le club de la capitale n'avait pas concédé l'ouverture du score à domicile depuis un peu plus de trois ans en phase de groupes de C1 ! C'était le 20 octobre 2020, face à Manchester United (1-2) : Bruno Fernandes avait trouvé la faille sur penalty avant que Paris n'égalise sur un but contre son camp d'Anthony Martial, et Marcus Rashford avait finalement offert la victoire aux Red Devils en fin de rencontre (87e).

SOF00T.COM

LYON

## Grosso dans le flou

Battu logiquement par Lille ce dimanche (0-2), l'OL continue de creuser. Et Fabio Grosso ne parvient pas à faire remonter son équipe à la surface. Pire, il semble s'enfoncer avec elle.

Si l'OL est dans la tempête, Fabio Grosso prend la foudre tous les week-ends. Encore battu ce dimanche soir par le LOSC (0-2), Lyon n'y arrive toujours pas et patauge autant au classement que tactiquement. Pour son septième match à la tête des Rhodaniens, le technicien italien a aligné une septième composition différente. Qu'un nouvel entraîneur, qui n'a jamais officié en Ligue 1, mette quelques semaines à se trouver une base solide, ce n'est pas bien grave. Mais le champion du monde 2006 a été nommé le 18 septembre, il y a plus de deux mois, et difficile de voir ne serait-ce qu'une once de constance dans ses choix. À part Anthony Lopes, Jake O'Brien et Maxence Caqueret, aucun Lyonnais n'est certain de commencer la rencontre. Et si l'ancien coach de Frosinone opère autant de changements à chaque journée, ce n'est visiblement pas pour s'adapter à l'adversaire.

### Aucune continuité

Chaque fin de semaine, les Gones produisent la même bouillie. Même si les ingrédients à sa disposition ne sont pas forcément tous de grande qualité, le chef Grosso n'a toujours pas su livrer un repas décent. Lui-même reconnaissait que la victoire, juste avant la trêve, à Rennes (0-1), réduit à dix au bout de cinq minutes, n'avait de satisfaisant que l'aspect comptable. "Ça fait plaisir de prendre des points, mais on l'a dit tout de suite après le match, on doit continuer, ça ne change rien à notre place, il faut enchaîner et essayer de donner de la continuité", était-il revenu vendredi en conférence de presse. On connaissait les défaites encourageantes. Mais les Lyonnais avaient signé en Bretagne un succès inquiétant.

Ce dimanche au Groupama Stadium, les Rhodaniens n'ont pas montré que la première victoire de la saison et la trêve internationale leur



avaient permis de reprendre confiance, ni de travailler un fonds de jeu. Comme tout entraîneur, Grosso était arrivé avec des principes. Il les a rapidement balancés par la fenêtre du formidable outil. Il n'y a que lors de la première période effectuée à Brest, pour son tout premier match, que l'on avait pu voir quelques bribes de son style. Mais depuis, plus rien. Les cas de Rayan Cherki, mais surtout d'Alexandre Lacazette illustrent bien le flou dans lequel se trouve le cerveau de l'OL. Le premier a rapidement perdu sa place, avant de la regagner, puis de la reperdre. Le capitaine, lui, avait démarré le match à Rennes sur le banc. Même s'il a fait son retour dans le onze titulaire contre Lille, Lacazette était pressenti

pour être remplaçant. Il a finalement dû céder sa place à la mi-temps. Le yo-yo permanent.

Ce qui n'était pas forcément illogique au regard de ses 45 premières minutes, mais il va être compliqué pour Grosso de continuer à justifier son choix de se priver de son meilleur attaquant. En tout cas, le seul qui sait mettre le ballon au fond des filets. L'italien a mis en avant le fait que le joueur de 32 ans ne pouvait plus jouer un match entier. On ose espérer que celui qui a claqué 27 points en Ligue 1 la saison dernière peut encore jouer au moins une heure en professionnel. Contre le LOSC, et ce n'est pas la première fois, Lyon a fait des changements à la pause, et a adopté trois systèmes. À une demi-heure de la fin, le Transalpin a même sorti un attaquant (Kadewere), pour un défenseur (Lovren), alors que ses hommes étaient menés de deux buts. "Je ne me sens jamais perdu", assurait-il après la rencontre au micro de Prime Vidéo. John Textor, qui lui a renouvelé son soutien cette semaine, pourrait bientôt l'être, alors que des rumeurs de contacts avec Jorge Sampaoli ont fleuri ces derniers jours. À voir si l'Argentin accepte de coacher une équipe qui file vers la Ligue 2. ■

HANDBALL (F) - CHAMPIONNAT DU MONDE 2023

# Les Lionnes en quête d'exploit

Le Sénégal va jouer son 2<sup>e</sup> Championnat du monde de handball féminin, qui démarre ce mercredi et abrité conjointement par le Danemark, la Norvège et la Suède. Les Lionnes vont entrer en lice vendredi contre la Croatie.

— LOUIS GEORGES DIATTA

Le 26<sup>e</sup> Championnat du monde féminin de handball, co-organisé par le Danemark, la Norvège et la Suède, démarre ce mercredi. L'équipe du Sénégal va connaître sa deuxième expérience dans cette compétition. Les Lionnes se rendent en Scandinavie avec la forte conviction de pouvoir écrire la plus belle page du handball sénégalais au Mondial féminin. Du moins, c'est l'ambition du président de la Fédération sénégalaise de handball (FSH).

Selon Seydou Diouf, le Sénégal va jouer "dans l'objectif de qualification au second tour". C'est-à-dire mieux que lors de sa première participation en 2019 où la sélection sénégalaise a été éliminée au premier tour et a fini à la 18<sup>e</sup> place sur 24 nations. Pour lui, "les qualités et l'expérience" des Lionnes seront déterminantes dans la réalisation de cette ambition. "Le Sénégal a raté le dernier Championnat du monde, mais à l'avant-dernier, on y était. Nous savons là où nous allons et ce qui nous y attend. Il faudra respecter nos adversaires, mais surtout se faire res-

pecter", a assuré M. Diouf. Parmi les joueuses retenues par le sélectionneur national Yacine Messaoudi, neuf faisaient partie du groupe du Sénégal à sa première campagne de 2019. Il s'agit des pivots Hawa Ndiaye et Laura Kamdop, des arrières Doungou Camara, Coura Camara et Fanta Keita, des ailières Diénaba Sy, Raïssa Dapina et Khady Seck, et de la gardienne Ndèye Sokhna Sène. Pour peaufiner leurs stratégies, les Lionnes ont participé dernièrement à un tournoi de préparation en France, avec un bilan mitigé. Elles ont d'abord mordu la poussière face à la sélection française championne olympique et vice-championne du monde (32-19) vendredi dernier. Deux jours plus tard, les joueuses de Messaoudi se sont ressaisies en domptant les Camerounaises (22-16) dimanche. Une victoire qui leur permettra d'arriver à Stockholm en pleine confiance.

Mais les Lionnes devront se défendre de leurs adversaires dans la poule A. Il s'agit de la Suède, pays co-organisateur, de la Croatie et de la Chine. Premier adversaire du Sénégal, la Croatie va débarquer au Mondial avec une grande envie de bousculer



la hiérarchie. Médaillées de bronze du dernier Championnat d'Europe de handball, les Croates veulent faire plus que la 6<sup>e</sup> place occupée en 2020. "Même si nous avons de bonnes équipes dans le groupe, je pense que nous pouvons encore progresser. Nous pouvons jouer contre tout le monde sur notre chemin et nous pourrions avoir une opportunité de faire un bon résultat", a déclaré le coach Sostaric.

Quant à l'équipe suédoise, qui va affronter les Lionnes lors de la 2<sup>e</sup> journée, vise une première médaille d'or mondiale. Cinquièmes lors de la dernière édition, les Suédoises auront le soutien de leur public pour

essayer de réussir leur première sortie à domicile. Le staff suédois a bien jeté un œil attentif sur l'équipe sénégalaise. D'ailleurs, le sélectionneur Axné la considère comme "l'une des meilleures équipes africaines avec de nombreuses joueuses évoluant dans le championnat français".

Le Sénégal va faire face à la sélection chinoise pour sa 3<sup>e</sup> apparition en phase de poules. Même si les Chinoises ne sont pas les favorites de la poule A, elles ne sont pas non plus les victimes expiatoires. Pour leur 18<sup>e</sup> participation, elles vont tout mettre en œuvre pour au moins passer le premier tour comme en 2009, quand la Chine avait accueilli la com-

pétition. Car depuis lors, la sélection chinoise n'a pu sortir des poules. Avec un noyau solide et une équipe expérimentée enregistrant la présence de joueuses des éditions précédentes du Championnat du monde féminin, comme l'arrière gauche Xiuxiu Tian ou l'aillère droite Zhang Haixia. ■

## PROGRAMME DU SÉNÉGAL :

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre**

Croatie - Sénégal

**Dimanche 3 décembre**

Sénégal - Suède

**Mardi 5 décembre**

Chine - Sénégal

## BRÈVES

ALMERIA

### Dion Lopy blessé



Dion Lopy s'est blessé. L'information a été confirmée par l'entraîneur du club espagnol Gaizka Garitano. Ce week-end face à Getafe, Dion Lopy ne figurait pas sur la liste. Pour le moment, aucune information n'a encore été divulguée sur la nature de sa blessure. Alors qu'il ne joue pas très souvent avec le Sénégal, mais, il est une valeur sûre pour Aliou Cissé qui fait toujours appel à lui.

MONDIAL U17

### La France brise le rêve malien et file en finale !

Pour la deuxième fois de son histoire, l'équipe de France disputera la finale de la

Coupe du monde U17 ! Opposés au Mali ce mardi en demi-finales, les Bleuets l'ont emporté 2-1 au terme d'une partie animée. Menée 1-0 juste avant la pause après un but de Diarra (45e+4), la France s'est retrouvée en supériorité numérique avant l'heure de jeu suite à l'expulsion de Sanogo pour une semelle sur la jambe de Sadi. Dans la foulée, Titi a profité du coup franc de Bouneb pour égaliser de la tête (56e). Puis Bouneb a placé les Français devant au tableau d'affichage sur un coup franc direct (69e). Après une barre transversale du Malien Makalou et 14 minutes d'arrêts de jeu très tendues, les hommes de Jean-Luc Vannuchi ont pu lever les bras au coup de sifflet final. La France affrontera l'Allemagne en finale. Les Allemands ont éliminé l'Argentine un peu plus tôt dans la journée (3-3, 4-2 tab).

ELIM. MONDIAL 2026 - COMORES / GHANA

### Un supporter comorien tué par un tir "accidentel"

Un supporter comorien de 21 ans, Fahad Moindze, a été touché au front mardi dernier par un tir "accidentel" d'un soldat membre du dispositif de sécurité qui encadrerait la rencontre des éliminatoires à la Coupe du monde 2026 entre les Comores et le Ghana (1-0). Les autorités ont parlé d'un mouvement de foule provoqué par des spectateurs qui ont tenté de forcer l'entrée du stade de Moroni, à l'origine de la réaction du soldat. Le porte-parole du gouvernement explique

que l'accident "a été provoqué par une manipulation accidentelle d'une arme mais tout cela provient du fait qu'il y a eu une bousculade liée à un mouvement de foule qui voulait à tout prix accéder au stade", dans des propos recueillis par l'AFP. Evacué puis hospitalisé en Tanzanie, le jeune homme y est décédé de sa blessure.

LORIENT

### Trois recrues souhaitées en janvier

16<sup>e</sup> de Ligue 1 après 13 journées, le FC Lorient traverse un début de saison difficile et compte sur le mercato hivernal pour se relancer. D'après L'Equipe, la plus mauvaise défense de L1 (24 buts encaissés) veut recruter un défenseur central. Un milieu droit et un attaquant polyvalent sont également recherchés. A l'inverse, des éléments comme les milieux Bonke Innocent et Quentin Boisgard, ainsi que l'avant-centre Adrian Grbic, sont priés de se trouver un nouveau point de chute.

BARÇA

### Gavi opéré avec succès...

Gravement blessé au genou avec l'Espagne lors de la dernière trêve internationale, Gavi (19 ans, 12 matchs et 1 but en Liga cette saison) ne jouera pas sous les couleurs du FC Barcelone cette saison. Le milieu de terrain entame un long chemin vers le retour à la compétition, lui qui a été opéré avec succès ce mardi suite

à sa rupture complète du ligament croisé, avec ménisque touché. Pour rappel, le joueur formé à La Masia manquera également l'Euro avec la Roja, tandis que le Barça espère le récupérer pour le début de la saison prochaine.

### ...Un match amical à Dallas fait polémique

Suite à la grave blessure au genou de Gavi avec l'Espagne pendant la dernière trêve internationale, le FC Barcelone s'est publiquement insurgé contre le calendrier surchargé des joueurs. Mais, en coulisses, le discours semble différent puisque le club catalan a organisé un match amical face au Club America aux États-Unis - et plus précisément à Dallas - le 21 décembre. Soit... un jour après une rencontre de Liga face à Almeria, laquelle précèdera la trêve hivernale ! Comment expliquer une idée aussi saugrenue ? Tout simplement parce que le Barça a besoin d'argent, et cette rencontre amicale face à la formation mexicaine lui rapportera 4 millions d'euros, selon les informations de Sport. Le quotidien catalan explique toutefois que les joueurs ont refusé de se rendre au Texas. Et la direction blaugrana a répondu en promettant une prime de 100.000 euros à chaque membre de l'effectif ! Une folie.

JUVE

### Allegri partira en fin de saison

En course pour décrocher le Scudetto cette saison, en témoigne le match nul

obtenu face à l'Inter Milan (1-1) dimanche, Massimiliano Allegri a l'occasion de finir en beauté son aventure avec la Juventus. Car, selon le Corriere dello Sport, le technicien italien quittera la Vieille Dame en fin d'exercice, malgré un contrat qui court jusqu'en 2025. Le quotidien transalpin en fait même sa Une ce mardi, en précisant qu'Allegri n'a reçu aucune proposition de prolongation de la part de ses dirigeants. Il faut dire que ces derniers pensent déjà à son éventuel successeur, que les tifosi turinois connaissent très bien : Antonio Conte, ancien joueur (1991-2004), ancien entraîneur (2011-2014) et véritable légende du club. Sans contrat depuis la fin de son aventure avec Tottenham en mars 2023, l'ex-sélectionneur de l'Italie (2014-2016) entretient d'excellentes relations avec l'état-major turinois, lui qui a récemment été invité à l'anniversaire des 100 ans de la prise de contrôle de la famille Agnelli.

